

Lincoln avait prévenu le cabinet deux ans avant St-Basile

Le gouvernement a refusé d'investir dans la prévention des catastrophes écologiques

Louis-Gilles Francoeur

LE GOUVERNEMENT du Québec a refusé à la fin de 1986 d'investir les sommes nécessaires à la mise en place urgente d'un système de dépistage et de prévention des catastrophes écologiques, comme l'incendie de BPC de Saint-Basile-le-Grand.

Selon une série de documents obtenus par LE DEVOIR, l'ancien ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, avait recommandé au cabinet provincial dans un mémoire confidentiel, le 10 décembre 1986, de dépister les industries vieillottes, les entrepôts défectueux et même les entreprises de pointe susceptibles de provoquer au Québec des catastrophes comme celles de Seveso (Ita-

EXCLUSIF

lie) en 1976, de Three Mile Island et de Mississauga (Ont.) en 1979, de Bhopal en 1984 ou de Tchernobyl l'année suivante.

Le comité interministériel qui M. Lincoln proposait de confier cette tâche devait, dans les six mois sui-

vants, déposer ses recommandations, élaborer une politique de « prévention » et préparer une « réponse » concertée de tout l'appareil gouvernemental parce que « la province n'est pas à l'abri de ce genre d'accident » industriel ou d'alerte verte.

Le comité interministériel proposé par M. Lincoln à la fin de 1986 s'est finalement réuni pour la première fois le 4 mai 1988, soit deux ans

plus tard et... quatre mois avant l'incendie de Saint-Basile-le-Grand!

Quant à l'argent qui lui aurait permis d'effectuer cette tâche en six mois et de mettre en place la politique de prévention suggérée, le Conseil du Trésor ne l'a pas versé. Le décret CT-163188, du 20 février 1987, recommande plutôt au cabinet provincial de « privilégier les mécanismes d'intervention peu coûteux et ayant

pour effet de responsabiliser financièrement les municipalités et les industries ».

Le greffier du Trésor, M. Michel Crevier, y ajoute que le ministère de l'Environnement « devra se servir des ressources disponibles dans l'appareil gouvernemental » s'il veut mettre en place les éventuelles recommandations du comité intermi-

Voir page 12 : Lincoln

Les BPC de Saint-Basile reviennent à Montréal

LONDRES (PC) — Après les six barils de BPC que les débardeurs du port londonien de Tilbury ont refusé de décharger la semaine dernière, c'est maintenant au tour des 15 conteneurs en provenance de Saint-Basile-le-Grand qui reviendront à Montréal.

Le capitaine du *Nadezhda Obukhva*, le navire soviétique qui a pris à son bord le premier envoi des BPC qui étaient entreposés à Saint-Basile, a déclaré hier soir qu'il appareillerait aujourd'hui de Rotterdam à destination de Liverpool et qu'il y débarquerait toute sa cargaison sauf les 15 conteneurs de BPC.

Le capitaine Abalacov a précisé que les conteneurs retourneront à l'Atlantique sans que rien ne soit tenté pour qu'ils parviennent à Pontypool, dans le Pays de Galles, où ils devaient être incinérés à l'usine Rechem.

« Je viens tout juste de recevoir un télex urgent de notre agent londonien, l'Anglo-Soviet Shipping nous avisant que la Grande-Bretagne refusait le déchargement de cette cargaison et qu'en conséquence je devais la ramener à Montréal », a dit le capitaine russe. Le navire doit accoster à Liverpool mercredi et être de retour à Montréal le 28 août.

La semaine dernière, un autre cargo soviétique avait dû garder à son bord six barils de BPC en provenance de Montréal face aux protestations des médias, de Greenpeace et de la population du sud du Pays de Galles.

Ces BPC ne provenaient toutefois pas de Saint-Basile, mais de différents endroits au Canada. Les autorités du port de Tilbury, situé à l'entrée de la Tamise, à Londres, ainsi que les débardeurs ont refusé de manutentionner le conteneur destiné à Manchester et non à l'incinérateur de Pontypool.

Le Canada exporte depuis deux ans des BPC en Grande-Bretagne pour les faire incinérer.

Peu de temps après l'annonce du refus des autorités de Tilbury de recevoir les six barils, le port et les débardeurs de Liverpool emboîtaient le pas et ceux de Bristol faisaient de

Voir page 12 : BPC

L'ACCORD DU LAC MEECH

Bourassa admet la possibilité d'un échec



PHOTO JACQUES NADEAU

Le chef du Parti québécois croit pouvoir améliorer le score du référendum de 1980.

Parizeau fixe la barre à 41 % des votes

Barnard Descôteaux
de notre bureau Québec

L'OBJECTIF de Jacques Parizeau le 25 septembre est simple : gagner cette élection ou, à défaut, franchir la barre des 40,4 % obtenue par le OUI au référendum de 1980 par une marge suffisante pour que le Parti québécois puisse prétendre avoir réamorcé la marche du Québec vers l'indépendance.

Au référendum, une première marche a été franchie... « à un moment donné, il faut passer de la première marche à la seconde », a en effet indiqué le chef péquiste ce week-end, ignorant les sondages qui situent son parti en-deça de cette barre des 40 %.

Cette élection, ce ne peut être une simple élection, a-t-il dit, alors qu'il donnait le coup d'envoi officiel à sa

« Il faut franchir la deuxième marche vers l'indépendance »

campagne électorale. Il faut non seulement préparer « la mise en place d'un vrai gouvernement mais aussi d'un vrai pays », a-t-il dit, aux membres du Conseil national du parti venus entériner une plateforme électorale qui met l'accent en premier lieu sur la souveraineté et dont le thème est « Je prends parti pour le Québec ».

Pour Jacques Parizeau, il est essentiel de s'engager à nouveau sur la voie de l'indépendance. On ne peut rester toujours sur la première marche, dit-il, en faisant allusion à la décision de René Lévesque à l'élection de 1981 puis de Pierre-Marc Johnson

en 1985 de mettre entre parenthèses la question de la souveraineté. Certains croyaient qu'après le référendum il n'y avait plus d'espoir, a-t-il rappelé non sans noter que pour sa part, il avait toujours dit que ce 40 % du OUI était une première marche.

Fixer la barre à au moins 41 % pour cette élection n'est pas irréaliste, croit Jacques Parizeau, qui d'aucune façon n'envisage tomber en bas de l'escabeau le 25 septembre.

Il affirme : « C'est tout à fait clair qu'on va franchir une deuxième marche de l'escabeau ».

« Pourquoi faudrait-il que j'envisage une hypothèse pessimiste. De-

puis quelques jours, ajoute-t-il, ça va pas si mal. Regardez-nous aller! »

Les derniers sondages sur la popularité des partis réalisés en juin accordaient 35 % des intentions de vote au Parti québécois, 53 % au Parti libéral et 8 % au NPD. Pour une large part, le vote du NPD devrait se reporter vers le PQ le jour du scrutin, si bien que la position de celui-ci est un peu meilleure qu'il n'y paraît. En 1985, le Parti québécois avait obtenu 38,7 % des suffrages, le Parti libéral 55,9 % et le NPD 2,4 %.

Les militants péquistes ont été enchantés de cette volonté de M. Parizeau de faire de la souveraineté un enjeu clair de cette élection. « Le Québec aux Québécois », ont-ils scandé lorsque leur chef eut parlé de la tâche qui les attendait : « se débarrasser de ce gouvernement croupin et le remplacer par un solide gouvernement à nous qui va pré-

Voir page 12 : Parizeau

« Ce serait la plus désagréable surprise de ma carrière »

Martin Pelchat

ROBERT BOURASSA, qui n'a jamais voulu évoquer publiquement la possibilité d'un échec de l'accord du lac Meech, a cependant admis pour la première fois hier que son gouvernement avait élaboré une stratégie pour faire face à cette éventualité.

« C'est plutôt un signe de prévoyance et de sagesse de prévoir toutes les options, a-t-il dit. On ne peut pas considérer que c'est acquis tant que ce n'est pas voté par les deux autres provinces. »

M. Bourassa s'est cependant dit encore confiant de voir les deux provinces récalcitrantes, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick, imiter les huit autres qui ont ratifié l'accord.

Le plan en cas d'échec est donc affaire de prévoyance, a-t-il soutenu, une première fois en entrevue au réseau Télémedia, et une seconde fois en soirée, de passage dans sa circonscription de Saint-Laurent.

« Mais ne me demandez pas de dire les éléments de la stratégie », a-t-il lancé aux journalistes qui le suivaient dans son comté. « Il n'y a pas beaucoup d'hommes politiques qui énoncent 10 mois à l'avance leur stratégie », avait-il rétorqué aux journalistes du réseau Télémedia qui le recevaient hier matin.

« Mais je suis très très confiant que le lac Meech sera ratifié. Ça me paraît aller dans le sens de l'unité du pays. Nous avons encore jusqu'au 23 juin 1990. Si nous sommes réélus, ça va être une de nos priorités de favoriser la ratification de l'accord du lac Meech. »

Huit législatures provinciales représentant 93 % de la population ont adopté une motion approuvant l'accord, a rappelé M. Bourassa. L'accord conclu en juin 1987 devait être ratifié par l'ensemble des parlements canadiens en trois ans.

Voir page 12 : Bourassa

Le conflit d'Irlande a déjà fait 2,700 morts



PHOTO AP

Un soldat britannique explique à un jeune garçon le fonctionnement de la lunette de vision de son fusil lors du défilé des protestants, samedi à Londonderry.

Les catholiques soulignent 20 ans de présence de l'armée britannique

d'après AP, Reuter et AFP

LONDONDERRY — VINGT ans après l'intervention des troupes britanniques en Irlande du Nord, le conflit qui oppose catholiques et protestants n'a toujours pas trouvé de solution.

Aujourd'hui, les catholiques d'Irlande du Nord doivent manifester à Londonderry pour marquer l'anniversaire du déploiement, le 14 août 1969, de troupes britanniques en Irlande du Nord. Vingt ans plus tard, après 2,700 morts et 30,000 blessés, les 10,000 soldats anglais patrouillent toujours une province périodiquement secouée par les attentats et les affrontements entre les protestants et les catholiques.

Hier, en guise de répétition générale, des milliers de nationalistes irlandais ont défilé dans Belfast. « Je ressens un mélange de tristesse et de fierté en voyant tant de gens ici », a déclaré Gerry Adams, chef du Sinn Féin, l'aile politique légale de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) interdite, alors que le cortège descendait Falls Road, le cœur du ghetto nationaliste de Belfast.

Alors que la police d'Ulster redoute toujours que l'IRA ne marque l'anniversaire par un coup d'éclat, son nouveau chef, M. Hugh Annesley, s'est mêlé brièvement aux manifestants. « Je suis venu voir comment les choses se passent. J'appelle tout le monde au calme et à la dignité »,

Voir page 12 : Irlande

AUJOURD'HUI

Daigle avait peur de son partenaire

Chantal Daigle affirme s'être fait avorter pour protéger son enfant à venir contre la violence de son ancien partenaire. Page 3

Beyrouth sous les bombes

Quelque cent mille obus et roquettes s'abattent sur Beyrouth. Page 4

Pirates 6

Expos 4

La série de victoires des Expos s'arrête à deux. Page 9

Mansell remporte le GP de Hongrie

C'est la Ferrari du Britannique Nigel Mansell qui franchit en tête la ligne d'arrivée du GP de Hongrie. Page 9



250 CHAMPIGNONS

Ce guide de poche est un outil pratique qui facilitera aux mycologues amateurs l'identification et la reconnaissance des principaux champignons comestibles et vénéneux. Il permettra aux gastronomes de profiter de belles saisons de cueillette.

- guide d'identification • nom latin • nom français • groupes en six couleurs différentes pour repérer facilement les espèces • photo couleur • description de l'espèce • code de couleur de comestibilité • code de l'habitat de l'espèce • saison de la récolte • humicole ou lignicole • schémas détaillés de l'espèce

ÉDITIONS DU TRÉCARRÉ

DU QUÉBEC ET DE L'EST DU CANADA

MAURICE THIBAUT

310 pages — 19,95\$



Armes chimiques
L'Iran aurait
tenté d'acheter
des toxines
au Canada

NEW YORK (AFP) — L'Iran a tenté de se procurer des toxines au Canada et aux Pays-Bas, vraisemblablement pour un programme de recherches de production d'armements biologiques, rapportait le *New York Times* hier citant des sources occidentales de renseignements.

Le *Times* précise que le gouvernement américain a réussi à convaincre le Canada et les Pays-Bas de ne pas approvisionner l'Iran qui cherchait à obtenir des souches produisant des mycotoxines susceptibles de bloquer le processus de synthèse des protéines dans les cellules des organismes humains et animaux.

Les États-Unis avaient affirmé en 1982, rappelle-t-on, que les forces communistes combattant au Laos employaient des armements aux mycotoxines sous la forme de « pluie jaune ».

Le *Times* précise que l'Iran a commencé de négocier l'achat de ces toxines en décembre dernier au Canada quand un homme identifié par les services de renseignements comme étant un certain M. Moallem a contacté le Dr Bruno Schiefer, directeur du laboratoire de recherches en toxicologie à l'Université de la Saskatchewan.

Le journal écrit que le Bureau iranien de recherches pour les sciences et technologies a ensuite tenté d'acheter 11 types de ces souches à l'organisme néerlandais Fungus Cultures.

CAUCUS DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Les libéraux fédéraux tenteront
de s'entendre sur l'avortement

OTTAWA (PC) — LES DÉPUTÉS libéraux vont finalement aborder la délicate question de l'avortement au cours d'un caucus spécial qui les réunira cette semaine dans les Territoires du Nord-Ouest.

Cependant, les quelques membres du caucus qui sont arrivés, hier, à Iqaluit, s'attendent à ce qu'on ne fasse qu'un survol de la question, difficile tant pour l'opposition que pour le gouvernement.

« Il est impossible d'en arriver à un consensus », selon la critique libérale sur l'environnement, Sheila Copps, même si elle s'attend à ce que la question soit soulevée. « Il n'y a pas, a-t-elle ajouté, de ligne de parti. »

Pendant la dernière campagne électorale, un adjoint du chef libéral John Turner avait déclaré aux journalistes que le parti ferait connaître sa politique prévoyant la légalisation de l'avortement jusqu'à 22 semaines de grossesse.

Cette politique n'est jamais devenue réalité. Des sources dans le parti ont expliqué qu'elle avait soudainement été abandonnée quand plusieurs candidats, dont le leader parlementaire Herb Gray, s'étaient plaints qu'elle leur coûterait quelques circonscriptions.

Pour la plupart des membres du caucus, même l'opinion personnelle de John Turner sur l'avortement demeure un mystère. Il a affirmé que cela est hors de propos bien qu'en tant que ministre de la Justice, en 1969, il apposa sa signature sur la Loi sur les avortements thérapeutiques, laquelle a été cassée, l'an dernier, par la Cour suprême du Canada parce qu'elle contrevient aux droits des femmes. Des sources dans le parti croient que Turner, un catholique, est personnellement opposé à l'avortement.

La position du parti libéral aujourd'hui est simplement qu'il doit y avoir un vote libre aux Communes et que le gouvernement doit présenter une loi tranchant la question une fois pour toute. « La position du parti est claire au sujet de la nécessité d'une loi, a déclaré Sheila Copps, mais elle ne l'est pas sur ce que devrait être spécifiquement cette loi. »

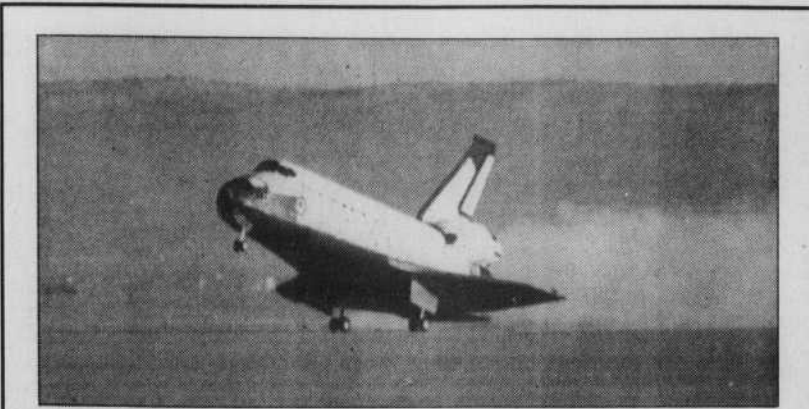
Il est peu vraisemblable qu'après ces trois jours de rencontres, il y ait quoi que ce soit de changer, mais les députés libéraux n'en estiment pas moins qu'ils ne peuvent plus éviter la question.

« Les gens aiment mettre de côté tout sujet difficile et ne veulent pas le voir ressortir », selon le député torontois Tom Wappel, opposé à l'avortement et qui, jusqu'à maintenant, est le seul candidat avoué à la course au leadership. « La question sera discutée, a-t-il dit. Et si elle ne l'est pas, je la soulèverai. » M. Wappel prône un amendement au Code pénal définissant le foetus comme un être humain dès la conception. Il ne s'attend toutefois pas à ce qu'il y ait une ap-

proche aussi controversée lors du caucus, la direction du parti étant plutôt faiblarde, dit-il. « On ne fera que reconformer notre demande pour un vote libre et notre dégoût total devant l'échec du gouvernement Mulroney. »

D'un autre côté, se retrouve la députée Mary Clancy, critique du parti sur le statut de la femme. Elle veut que le parti adopte une position semblable à celle prise lors de la campagne électorale. Tout en ne se prononçant pas sur le temps limite pour pratiquer un avortement, elle croit que le parlement devrait en arriver à un compromis. « Il faut une loi, dit-elle. Il faudra un compromis pour qu'elle soit adoptée. Je n'aimerais pas voir l'avortement criminalisé. »

Au centre du débat, le chef du caucus, Brian Tobin, de Terre-Neuve, qui ne se montre pas enthousiaste pour discuter tout sujet controversé pendant cette rencontre. Selon lui, l'objectif du caucus est de familiariser les députés libéraux avec le Grand Nord.



À bon port
PHOTO AP

La navette Columbia est

rentrée hier matin à la base Edwards des Forces armées américaines, en Californie, après une mission de cinq jours dans l'espace.

Parizeau réclame
un débat en anglais

UN DÉBAT télévisé, en anglais, doit absolument avoir lieu, a affirmé en fin de semaine le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, qui a mis au défi Robert Bourassa d'avoir le courage d'affronter son électorat anglophone.

Heureux de voir qu'un débat en français avait été offert par Radio-Canada, M. Parizeau a soumis qu'à cette élection on ne pouvait passer à côté d'un débat en anglais. « Il y a des choses qu'il faut dire à la communauté anglophone au grand jour, pas devant des petits groupes de 20 ou 30 personnes », croit-il.

« Un grand nombre d'anglophones ont le net sentiment d'avoir été possédés par le gouvernement Bourassa sur la question de l'affichage. Ils ont le droit à des

explications. Ils ont le droit de savoir quelle place est réservée à leur communauté par Robert Bourassa, dit le chef péquiste. De la part du PQ, ils ont le droit de savoir qu'elle serait la place qui leur serait réservée », ajoute-t-il.

Un tel débat est majeur, soutient le chef péquiste qui promet de ne pas lâcher, tant qu'il n'aura pas eu gain de cause. Si Robert Bourassa refuse, il aura un prix à payer, il s'en sortira pas « score free », dit-il. « Ce n'est pas vrai qu'il va aller se cacher. Il leur a fait un sale coup, il a soulevé des tas d'interrogations dans leur esprit, a-t-il poursuivi, en ajoutant qu'à l'occasion d'une campagne électorale, on prend ses responsabilités et on va voir le monde ».

25 SEPTEMBRE
Moins de 1,000 résidents
hors Québec pourront voter

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LA RECONNAISSANCE du droit de vote aux Québécois vivant hors Québec ne suscite qu'un très mince intérêt, si bien que moins de 1,000 Québécois installés dans d'autres provinces ou à l'étranger pourront voter le 25 septembre.

Le jour du déclenchement des élections, seulement 457 citoyens québécois avaient demandé d'être inscrits au *Registre des électeurs hors Québec*. Puisque la date limite pour s'inscrire à ce registre est le 19 août, il serait étonnant que ce nombre augmente sensiblement, dit-on, au bureau du Directeur général des élections.

L'octroi de ce droit de vote aux Québécois de la diaspora est tout à fait récent et remonte à ce printemps. Inscrit à la *Loi électorale du Québec* votée en mars, il s'agissait de la principale innovation apportée à la loi dans le but d'élargir et faciliter l'exercice du droit de vote. On a aussi accordé dans le même esprit le droit de vote aux personnes vivant en institution.

Le Directeur général des élections, Pierre-F. Côté, a eu peu de temps pour constituer le *Registre des électeurs hors Québec*. À la mi-avril, au moment de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, il entreprenait une campagne de publicité et d'information. À cause des coûts, il a cherché à informer les Québécois vivant au Québec pour qu'à leur tour ils informent parents et amis installés dans d'autres provinces.

Le plus grand nombre d'inscriptions au registre vient de Québécois installés dans d'autres provinces ca-

nadiennes, ensuite aux États-Unis, puis en Amérique latine et en Afrique. Seulement 23 demandes d'inscription sont venues de Québécois vivant en France.

Pour être inscrit au registre, il faut remplir essentiellement trois conditions : avoir 18 ans, avoir quitté le Québec depuis moins de dix ans et avoir l'intention de revenir vivre au Québec. La dernière adresse occupée au Québec, ou l'adresse d'un parent, sert à déterminer dans quel comté ce vote sera exercé. L'électeur inscrit votera par courrier. Il recevra un bulletin où il inscrira le nom du candidat qu'il choisit d'appuyer.

La création de ce *Registre des électeurs hors Québec* avait été reçue avec un certain scepticisme, certains se demandant si ce ne serait pas un moyen pour des groupes de chercher à influencer le résultat du vote dans certains comtés. Par exemple, on imaginait que des anglophones mécontents de la politique linguistique du premier ministre Bourassa puissent s'appuyer sur d'anciens concitoyens vivant désormais à Toronto pour donner une leçon à celui-ci dans son comté de Saint-Laurent. Jusqu'ici, seulement six électeurs se sont inscrits au registre pour voter dans Saint-Laurent. Le comté qui recevra le plus grand nombre de votes de l'étranger sera Jean-Talon où il y a 34 inscriptions.

Ce *Registre des électeurs hors Québec* est une première en droit électoral au Canada. Aucune province n'accorde de droit de vote à ses ressortissants vivant hors frontières. Aux élections fédérales, seuls les militaires et les diplomates en poste à l'étranger peuvent voter.

AVIS PUBLICS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-11-00232-892
Q: 083219

COUR SUPÉRIEURE
« EN FAILLITE »
DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE:
2550-3376 Québec Inc.,
(Bijouterie Godin)
834 Beaubien Est
Montréal, Qué.
H2S 1S9

AVIS AUX CRÉANCIERS
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Avis est par les présentes donné que 2550-3376 Québec Inc. (Bijouterie Godin) a fait une cession le 3 août 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22 août 1989 à 12h00 p.m. au bureau du Secrétaire Officiel, Complexe Guy-Farreau, 2000, boul. René-Lévesque Ouest, Basileau 90, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations. Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndic avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi, le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard à ces réclamations. Date de la première assemblée: le 2 août 1989. Bureau de J.P. CHATIGNY & ASSOCIÉS INC. et Jean-Pierre Chatigny, syndic 348 Chemin Larocque Valleyfield, Québec J6T 4C3. Tél.: (514) 373-5698 ou 1-800-363-5330.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-02039-892

COUR DU QUÉBEC
(Chambre Civile)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
CREDIT FORD DU CANADA LIMITEE,
Demanderesse

-vs-
DENIS CHRISTIAN MORIN,
Défendresse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à DENIS CHRISTIAN MORIN de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, St-Antoine est, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le DEVOIR.
Une copie du bref de Saisie et de l'Affidavit ont été remises au greffe à l'intention de Denis Christian Morin.
Lieu: Montréal
Date: 1er août 1989
RONALD CHASSÉ,
PROTONOTAIRE ADJOINT.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
CAUSE: 500-02-02227-892

COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,

Partie demanderesse
c.
RICHARD SCHMIDT,
Partie défendresse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à RICHARD SCHMIDT de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, St-Antoine Est, Montréal, district de Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du BREF D'ASSIGNATION, DÉCLARATION ET AVIS ARTICLE 1191, cpc a été remise au greffe à l'intention de RICHARD SCHMIDT.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 10 août 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

Avis vous est par les présentes donné que la compagnie LES PROPRIÉTÉS SHANLEY LEE - SHANLEY PROPERTIES LTD., constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège sociale dans la ville de Montréal demandera à l'inspecteur Général des institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
Date à Montréal, ce 30e jour de juin 1989
(sgd.) ROSAIRE PROULX
Secrétaire.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
CAUSE: 500-12-181061-890

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
DAME ELISABETH MARIA BUECKER
(KOECHLING),
Partie défendresse

-vs-
WERNER THEODORE KOEHLING,
Partie demanderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à WERNER THEODORE KOEHLING de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, St-Antoine est, Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de WERNER THEODORE KOEHLING.
Lieu: Montréal
Date: 3 août 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
CAUSE: 500-02-02222-892

COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
FERME ST-GREGOIRE INC.,
Partie demanderesse

-vs-
SYLVIE SANDEMAN-ALLEN,
Partie défendresse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à SYLVIE SANDEMAN-ALLEN de comparaître au greffe de cette cour situé au 105 St-Charles, St-Jean-sur-Richelieu, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'un bref de saisie avant jugement a été remise au greffe à l'intention de SYLVIE SANDEMAN-ALLEN.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 4 août 1989
RONALD CHASSÉ,
PROTONOTAIRE ADJOINT.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
Prenez avis que la compagnie GOSSEL INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 7 août 1989.
Les procureurs de la compagnie MACKENZIE GERVAIS.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-181061-890

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
DAME ELISABETH MARIA BUECKER
(KOECHLING),
Partie défendresse

-vs-
WERNER THEODORE KOEHLING,
Partie demanderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à WERNER THEODORE KOEHLING de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, St-Antoine est, Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de WERNER THEODORE KOEHLING.
Lieu: Montréal
Date: 3 août 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
CAUSE: 500-02-02222-892

COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,

Partie demanderesse
c.
SOULAKI JAYS INC.,
Partie défendresse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à SOULAKI JAYS INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, St-Antoine Est, Montréal, dit district, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du BREF D'ASSIGNATION, DÉCLARATION ET AVIS ARTICLE 1191, cpc a été remise au greffe à l'intention de SOULAKI JAYS INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 10 août 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 juillet 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CONSTRUCTION NATIONAL INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval, le 31ème jour de juillet 1989, sous le numéro 715020.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
CAUSE: 500-05-007967-894

COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE CIVILE
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse

-vs-
RESTAURANT LE CIEL BLEU DE MYKONS INC.,
Partie défendresse

ASSIGNATION
La défendresse, Restaurant Le Ciel Bleu de Mykons Inc., d'adresse inconnue, est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion. Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 1191 C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal, à son intention. Faute par la défendresse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 10 août 1989
MICHEL MARTIN,
Protonotaire-Adjoint
Me Michel Poirier
Mes Parent & Ass.
2, Complexe Desjardins, 24e étage
Montréal.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 juillet 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CONSTRUCTION NATIONAL INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval, le 31ème jour de juillet 1989, sous le numéro 715020.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-007967-894

COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE CIVILE
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse

-vs-
RESTAURANT LE CIEL BLEU DE MYKONS INC.,
Partie défendresse

ASSIGNATION
La défendresse, Restaurant Le Ciel Bleu de Mykons Inc., d'adresse inconnue, est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion. Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 1191 C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal, à son intention. Faute par la défendresse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 10 août 1989
MICHEL MARTIN,
Protonotaire-Adjoint
Me Michel Poirier
Mes Parent & Ass.
2, Complexe Desjardins, 24e étage
Montréal.

Ville de Montréal

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
APPELS D'OFFRES

Des soumissions seront reçues, avant l'heure de midi aux dates ci-après énoncées, au Bureau du greffier de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal H2Y 1C6, pour:

SOUSMISSION(S)	DATE D'OUVREURE
7523 Fourniture et installation d'un système d'éclairage, de feux orange et de feux de circulation sur la rue Tupper, le boul. St-Michel et la Terrasse Jacques-Léonard	23 août 1989
7547 Construction d'un égout combiné Boulevard de l'Acadie	23 août 1989
7548 Reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire rue des Plaines	23 août 1989
7549 Construction de pavage de bordures de conduits souterrains pour éclairage (Ave du Mont-Royal, Ave du Beau-Bois, croissant du Beau-Bois (Groupe 42))	23 août 1989

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres en s'adressant, à compter du 14 août 1989, aux endroits suivants:

SOUSMISSION 7523
Module voirie et circulation, Section éclairage et signalisation, au 700, rue St-Antoine Est, bureau 2.320, contre un dépôt non remboursable de 55,00 \$, en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.

Informations: 872-5779.

SOUSMISSIONS 7547 & 7549
Module voirie et circulation, Division ingénierie municipale, au 700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440, contre un dépôt non remboursable de 35,00 \$ (sommation simple) ou de 55,00 \$ (sommation groupe), en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.

Informations: 872-3280.

Un chèque visé ou un cautionnement devra accompagner la soumission suivante:

NUMÉRO	MONTANT
7523	35 000,00 \$

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelconque nature que ce soit envers les soumissionnaires.

Hôtel de Ville, Montréal, le 10 août 1989

Le greffier de la Ville
LÉON LABERGE

GESTION COMMUNICATION PLUS INC.
CABINET DE CONSEILLERS ET D'AVISEURS TECHNIQUES
VOS PARTENAIRES EN GESTION DE RESSOURCES HUMAINES

"PLUS" Négociateur
"PLUS" Arbitre de Griets
"PLUS" Contrôle Productivité
"PLUS" Description de Postes
"PLUS" Comité de reclassement

Téléphone (514) 331-8720 / 8721

loto-québec

Résultats

Tirage du 89-08-11

10 Festiva LX 1990

Chaque numéro non décomposable vous donne droit à une Festiva LX 1990

746B081			
181A116	259A069	778B051	
246A707	685A261	750C994	
251A679	556B135	696E649	

100 lots bonis de 500 \$ chacun (non décomposables)

168A516	562A989	373B467	257C081	794C698	695D170
187A358	576A097	409B742	308C612	127D273	700B390
200A563	586A714	437B992	340C429	160D776	779D837
209A821	638A244	468B079	413C098	235D505	795D668
213A649	705A757	469B427	431C402	253D523	795D800
226A976	723A280	486B612	445C836	298D150	103E582
227A976	753A197	568B852	452C160	384D217	225E291
251A205	101B733	504B691	472C722	461D391	231E262
286A850	137B387	602B980	483C005	490D637	314E467
287A316	141B649	633B679	505C672	511D391	440E697
341A204	179B387	672B314	506C267	518D268	507E919
349A970	200B686	692B745	575C762	538D418	537E354
352A995	235B614	763B690	676C687	557D659	542E306
387A059	267B729	783B235	681C056	561D233	547E711
394A889	341B726	138C604	699C469	579D719	557E724
399A404	360B765	163C229	721C887	588D814	653E923
461A617	363B842	237C050	794C232		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

110 autres lots bonis le vendredi 18 août

Un bon conseil
Ne fumez pas

LA FONDATION DU QUÉBEC
DES MALADIES DU COEUR

Chantal Daigle voulait «protéger» son enfant

Marjo Gilbert
de la Presse canadienne

« C'EST un peu pour me protéger et pour protéger le foetus des conséquences que je me suis faite avorter. Si il (Jean-Guy Tremblay) a été capable de me brasser, moi, il va peut-être être capable de le brasser lui aussi (l'enfant). Il ne l'aurait peut-être pas touché, mais je ne lui faisais pas confiance. C'était la décision à prendre. »

Voilà comment Chantal Daigle, dans sa première entrevue accordée à un journaliste québécois depuis le jugement de la Cour suprême invalidant l'injonction lui interdisant de se faire avorter, explique sa décision qui a surpris même le banc de la plus haute cour du pays.

Cette entrevue, dont de larges extraits ont été présentés, hier soir, à la télévision de Radio-Canada, avait été accordée jeudi matin par Mme Daigle. Par la suite, elle devait céder les droits d'exclusivité de son « histoire » à un hebdomadaire de Londres, pour une somme de \$ 8.000. Radio-Canada a donc dû attendre la publication de cet article avant de pouvoir diffuser l'entrevue accordée précédemment.

Visiblement détendue, après une bataille juridique de plus de 30 jours et une couverture médiatique de tous les instants, Mme Daigle s'est employée à expliquer comment le comportement violent de Jean-Guy Tremblay lui avait fait peur. « L'enfant qui s'en va chez son père deux semaines ou une fin de semaine, j'aurais jamais su comment il me reviendrait, parce que Jean-Guy me disait toujours : moi je ne battrais pas ma femme, mes enfants, c'est pas correct. Mais je ne lui faisais pas confiance. »

« J'avais dit que je respecterais le jugement, j'ai toujours respecté les jugements. Mais je me suis dit : qu'est-ce qui va arriver si ça ne fonctionne pas ? Je m'étais fait fermer la porte deux fois par deux cours qui me disaient : non madame, vous n'avez pas le droit de vous faire avorter. »

« Alors je me suis dit : si ils me répondent encore non, comment je vais faire pour sortir du pays ? Je vais le faire avant, ça va être beaucoup plus facile de sortir du pays. Je ne pouvais plus attendre. Je donne la claquette avant. Ils vont voir que c'est ma décision et que c'est bien moi qui l'ai prise parce que c'est moi qui ai décidé de prendre mes cliques et mes claques et de partir aux États-Unis pour procéder à un avortement. »

Mais Chantal Daigle se considère-t-elle une femme battue ? « Non, il ne m'a pas battue, il ne m'a jamais fait de marques,

donné des coups de poing ou des coups de pied, jamais. Il m'a brassée, oui, je me suis fait *shaker* la tomate. Battue, non. Mais s'il avait fallu qu'il me donne un coup de poing ou un coup de pied, ça se serait terminé beaucoup plus vite. »

Chantal Daigle explique alors que c'est précisément cette atmosphère de violence qui aurait retardé tellement sa décision de se faire avorter (16 semaines). « J'étais dans mon appartement, dans mes meubles, je ne pouvais pas le mettre dehors comme ça. Connaissant son comportement violent, je me suis dit : je vais peut-être avoir la pire volée de ma vie. Dans ma famille, je n'ai pas connu cela la violence. J'ai eu une claquette de mon père à quatre ans, et je m'en souviens encore. »

« Au début, je n'avais rien à lui reprocher, c'était le meilleur gars qu'une fille puisse trouver. J'ai été éblouie par lui. Mais les choses ont commencé à s'envenimer. »

À propos du rôle de Pro-choix, Mme Daigle insiste pour dire qu'elle a mené sa bataille à elle, sans l'aide de l'organisme. « Je ne voulais pas faire affaire avec Pro-choix ou un autre. Je savais qu'ils étaient derrière moi, qu'ils seraient là pour m'aider quand j'en aurais besoin, mais j'ai pu me débrouiller toute seule. »

Après les aveux de Barbara Dodd, qui expliquait que les pressions de Pro-choix l'avaient influencée, Chantal Daigle s'est méfiée. « Je ne les connais pas eux-mêmes. Si je n'ai pas de contacts avec eux, je ne pourrai pas dire : la décision vient d'eux, comme Barbara Dodd avait dit. » En fait, c'est l'aide juridique qui a permis à Mme Daigle de se rendre jusqu'en Cour suprême. Quant aux dépenses inhérentes — hôtels, avion — c'est sa famille qui l'a épaulée financièrement.

Et maintenant que tout est terminé, a-t-elle l'impression d'être devenue un symbole ? « Je ne veux pas devenir le porte-parole de quoi que ce soit ou le symbole de la société, le noyau de l'arbre. Je pense que j'ai fait ma part avec ce qui est arrivé. C'est important par contre qu'on continue à en parler. Je n'ai pas d'affaire à encourager quelqu'un : je suis pour le libre choix. Si une femme veut le garder, je vais la comprendre. »

« Les gens vont finir par oublier un jour. Dans combien de temps, je ne le sais pas. J'ai hâte de pouvoir marcher librement dans la rue. Les gens auront beau me pointer du doigt si ils veulent, un jour ils comprendront. »

À la suite des faibles pluies

Hydro-Québec redémarre la centrale thermique de Tracy

TRACY (PC) — À CAUSE du manque d'eau dans ses réservoirs, Hydro-Québec doit utiliser cet été, pour la première saison estivale en 25 ans, sa centrale thermique au mazout de Tracy, et pouvoir ainsi produire de l'électricité et satisfaire à la demande.

C'est ce qu'affirmait dimanche soir Radio-Canada dans son journal télévisé, précisant que la centrale allait commencer à opérer dès aujourd'hui.

La centrale thermique de Tracy, à quelques kilomètres en amont de Sorel, sur le fleuve Saint-Laurent, produit, lorsqu'elle fonctionne, 600 mégawatts, soit la moitié de la capacité centrale hydroélectrique de Manic 5, mais à un coût très supérieur à celui de l'hydroélectricité.

Selon Radio-Canada, la centrale thermique de Tracy n'a jamais fonctionné en été, depuis sa mise en marche en 1964; il y a quelques années, on pensait même la mettre au rancart. Aujourd'hui, la centrale sera réactivée et Hydro-Québec commen-

cera à l'utiliser toute l'année.

Tout ceci à cause du niveau de l'eau trop bas dans les réservoirs que la société d'État compte sur tout son territoire.

Contrairement aux prévisions mêmes d'Hydro-Québec, il a plu moins que prévu depuis le printemps; en fait, selon Radio-Canada, les précipitations ont atteint seulement 75 % de ce que l'on escomptait.

La centrale thermique de Tracy fonctionne au mazout. Ce qui fait qu'Hydro-Québec doit acheter et importer du combustible pour la faire fonctionner.

Pendant ce temps, la société d'État peut continuer à vendre de l'électricité aux États-Unis qui hésitent justement à utiliser à plein rendement leurs centrales thermiques reconnues comme polluantes, à cause du combustible qu'on y brûle, et à refuser de construire de nouvelles centrales nucléaires qui suscitent la controverse dans les milieux écologiques.

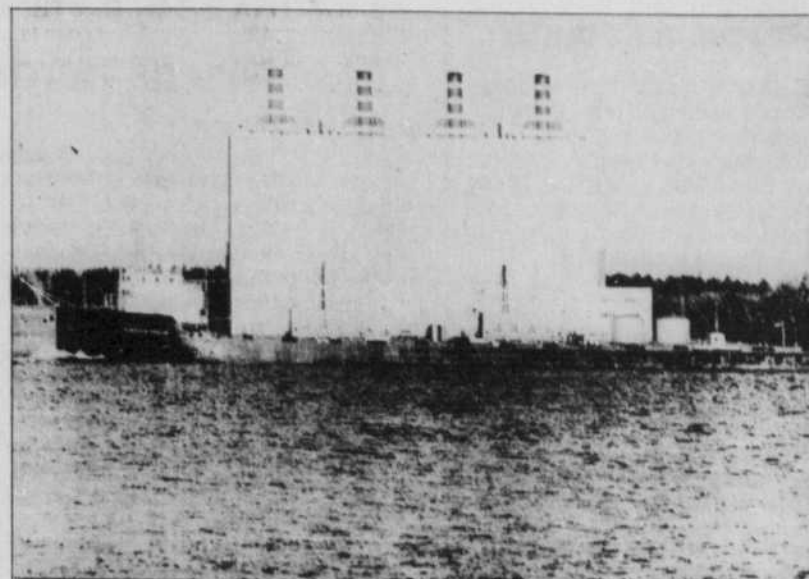


PHOTO ARCHIVES
Pour honorer ses contrats d'hydroélectricité avec les États-Unis qui hésitent à recourir à fond aux centrales thermiques très polluantes, Hydro-Québec redémarre sa centrale au mazout de Tracy.

L'OACI adoptera des mesures de détection des explosifs plastiques dans les aéroports

de la Presse canadienne

LA COMMUNAUTÉ internationale va adopter des mesures de détection des explosifs plastiques, dans le but de mettre un frein aux attentats tels que celui qui a provoqué, l'an dernier, l'écrasement d'un appareil de la Pan Am au-dessus de l'Écosse, affirme un diplomate britannique.

Les explosifs plastiques sont virtuellement indétectables par les services de sécurité des aéroports et seraient à la base de plusieurs attentats terroristes, dont celui qui a détruit le Boeing 747 au-dessus de Lockerbie, en décembre dernier. L'explosion avait alors fait 270 victimes.

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a décidé en juin d'accorder priorité à une entente internationale destinée à rendre les explosifs plus facilement détectables, a indiqué M. Fred Neal, délégué britannique à l'OACI.

En vertu de la proposition, les

pays producteurs devront ajouter à leurs explosifs plastiques un « contaminant ou un agent » qui sera repérable par les systèmes de détection des aéroports, a récemment déclaré en entrevue M. Neal.

Ce dernier a indiqué que la Grande-Bretagne travaillait de concert avec la Tchécoslovaquie afin de faire accepter l'entente.

Des explosifs plastiques de fabrication tchécoslovaque sont soupçonnés dans l'affaire Lockerbie et les Tchèques désirent un accord afin d'éviter toute mauvaise publicité supplémentaire, a expliqué M. Neal.

« Les Tchèques ont très hâte d'établir clairement qu'ils ne veulent pas que leurs explosifs soient utilisés à des fins terroristes », a-t-il ajouté de son bureau de l'OACI, l'organisme des Nations-Unies qui établit les standards et la pratique en terme de sécurité aérienne civile.

Deux ou trois ans seront nécessaires à la ratification du projet d'en-

tente, qui prendra vraisemblablement la forme d'une convention internationale, a estimé M. Neal, en précisant qu'un tel délai était rapide selon les normes de l'ONU.

Le porte-parole de l'OACI a justifié l'attente par la tenue de négociations et par le besoin de trouver une substance sécuritaire à insérer dans les explosifs.

Quelque 20 à 30 pays produisent des matières explosives plastiques, selon M. Neal.

Les questions de sécurité doivent être débattues lors de l'assemblée réunissant l'ensemble des 33 pays membres de l'OACI, dès le 19 septembre, aux quartiers généraux de l'organisation à Montréal.

Week-end difficile dans les hôpitaux de la région

LES SERVICES d'urgence de trois hôpitaux ont connu une forte congestion pendant la journée d'hier.

L'hôpital Pierre-Boucher de Longueuil, l'Hôtel-Dieu de Valleyfield et enfin l'hôpital Le Gardeur de Repentigny ont vécu un week-end difficile, que l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) n'attribue pas nécessairement aux moyens de pression engagés par les infirmières.

« Il est clair que ces moyens de pression rendent la situation plus difficile pour le personnel de ces services, mais des congestions, nous en avons vécues avant les moyens de pression et nous en vivrons encore après », disait le porte-parole de l'AHQ, Michel Clérout.

À Valleyfield, la situation était telle hier matin que les ambulances

ont été détournées du service d'urgence. À Le Gardeur, au même moment, 34 patients attendaient d'être vus par un médecin alors que la capacité de la salle d'urgence est de 14 places.

Les moyens de pression des infirmières ont jusqu'à présent entraîné la fermeture de 241 lits dans 11 hôpitaux du Québec. L'AHQ s'attend à ce que la situation demeure stable cette semaine.

À partir du 22 août cependant, les quelque 2.800 lits fermés pour la période de vacances seront graduellement rouverts. Avec le retour dans les hôpitaux à un achalandage plus important, les moyens de pression seront alors plus ressentis, observe M. Clérout.

L'ACÉLF veut «franciser» les francophones hors Québec

QUÉBEC (PC) — LE 42e congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACÉLF) s'est donné comme objectif prioritaire la francisation des francophones hors-Québec. À l'aube de 1990, Année internationale de l'alphabétisation, l'ACÉLF veut ainsi amorcer un vaste plan d'action dont les retombées devraient marquer les dix prochaines années.

Le plan d'action résultant de ce congrès, qui a pris fin hier à Québec, est déjà bien arrêté. On veut profiter de cette lancée, une première concertation canadienne sur la question de l'alphabétisation en français, pour initier des changements significatifs.

« Il y a situation d'urgence en ce qui a trait à la francisation des francophones hors-Québec. Les problèmes sont encore plus complexes puisqu'ils se posent en terme de bilinguisme », a relevé Serge Wagner, professeur à l'Université de Montréal, lors de la synthèse des propositions d'action du congrès.

Le professeur faisait ainsi référence au constat fait par l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICÉA), au terme d'une recherche effectuée par la politologue Andrée Boucher. La recherche confirme que les adultes de langue française vivant hors du Québec qui veulent s'alphabétiser se heurtent à une absence généralisée de ressources.

« À l'extérieur du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, le fait français est même menacé dans sa survie », a ajouté M. Wagner.

Parmi les autres propositions du plan d'action issu des 27 rapports d'ateliers, totalisant 278 pages, l'ACÉLF insiste également sur la reconnaissance du droit à l'alphabétisation en français. Au Canada, aucun gouvernement n'a actuellement l'obligation de fournir des services de ce type.

La prévention est un autre aspect qui devra être amélioré au cours des prochaines années. On veut notamment intervenir à la source avec l'aide des organismes communautaires et des syndicats. L'ACÉLF exige aussi une amélioration des politiques actuelles, au plan des ressources humaines et financières.

Le secteur des innovations technologiques et de la recherche est une autre voie qui sera privilégiée. « L'avenir passe par un développement de la recherche et une meilleure identification de la réalité du problème », a

soutenu le professeur Wagner.

Invité à présenter le point de vue de l'analphabète, Christian Bouchard a témoigné comment cette déficience force un individu à vivre constamment dans la honte. Le jeune de 22 ans de Québec se demande notamment comment il a pu obtenir deux diplômes professionnels sans savoir lire et écrire convenablement.

Celui-ci s'interroge aussi face aux propos du ministre Claude Ryan qui soutient qu'il est pratiquement impossible d'évaluer le nombre d'analphabètes au Québec. « Même si j'ai encore de la misère à lire et à compter, je pense que c'est facile. Le ministre n'a qu'à additionner le nombre d'assistés sociaux et de chômeurs, ce sera un bon début », a lancé le jeune homme, sous les applaudissements des congressistes.

Christian Bouchard a également dénoncé les mesures de l'assistance sociale visant à retourner de force les jeunes sur les bancs d'école.

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP

je m'inscris!

Renseignez-vous au cégep de votre région ou à

CÉGÉPHONE (514) 271-1124

du lundi au vendredi jusqu'à 21h.

nous acceptons les frais d'interurbain

Crevasse fatale

PHOTO AP

Une montgolfière s'est écrasée, hier matin, dans le désert près d'Alice Springs, à 1.285 km au sud de Darwin, en Australie, après une collision avec un autre ballon à air chaud et une chute de 600 mètres. Les 13 occupants, 12 touristes et un pilote, ont été tués. Notre photo a été prise

par un amateur à bord d'un autre ballon quelques instants avant la chute mortelle. Le haut du ballon a heurté la nacelle d'une montgolfière voisine et s'est alors dégonflé avant de plonger vers le sol. Les victimes sont apparemment toutes de nationalité australienne. Selon Roger Meadmore, ancien champion du monde d'aérostation, « c'est le plus grave accident de l'histoire de l'aérostation ».



Provincial		Tirage du 89-08-11
NUMÉROS	LOTS	
1558799	1 000 000 \$	
558799	10 000 \$	
58799	1 000 \$	
8799	100 \$	
799	25 \$	
99	10 \$	
Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.		

La Mini		Tirage du 89-08-11
NUMÉROS	LOTS	
840394	50 000 \$	
40394	5 000 \$	
0394	250 \$	
394	25 \$	
94	10 \$	
84039	1 000 \$	
8403	100 \$	
840	10 \$	

Quotidienne		Semaine du 89-08-07
	3	4
LUNDI	097	6276
MARDI	861	9675
MERCREDI	715	6471
JEUDI	250	0497
VENDREDI	898	6880
SAMEDI	885	1785

INTER PLUS		Tirage du 89-08-11
NUMÉROS	LOTS	
619061	250 000 \$	
19061	2 500 \$	
9061	250 \$	
061	25 \$	
61	10 \$	

649		Tirage du 89-08-12
3	4	13
21	22	46
GAGNANTS		LOTS
6/6	1	2 051 106,20 \$
5/6+	8	96 857,80 \$
5/6	271	2 186,50 \$
4/6	17 031	66,90 \$
3/6	329 698	10 \$
VENTES TOTALES		17 455 542,00 \$
Prochain tirage: 89-08-16		

SELECT		Tirage du 89-08-12
2	10	16
19	22	26
GAGNANTS		LOTS
6/6	0	1 170 587,00 \$
5/6+	4	13 092,50 \$
5/6	92	379,50 \$
4/6	3 727	42,10 \$
3/6	53 927	5 00 \$
VENTES TOTALES:		1 878 184,00 \$
Prochain gros lot (APPROXIMATIF):		1 500 000,00 \$

MISE-TÔT		Tirage du 89-08-12
2	4	6
13		
GAGNANTS LOT		
286	174,805	

NUMÉROS MOBILES		
92285	2 500 \$	
3004	250 \$	
274	25 \$	

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Procès au Soudan

KHARTOUM (AFP) — M. Idriss el-Banna, ancien membre de la présidence collégiale de la République soudanaise, renversé par un coup d'État militaire le 30 juin, a comparu samedi devant une cour militaire d'exception pour répondre des chefs d'accusation de « malhonnêteté et d'irrégularités financières ». Retransmise hier à la télévision soudanaise, l'ouverture du premier procès d'une personnalité de l'ancien régime — M. Banna était affilié au parti Al-Oumma du premier ministre déchu Sadek el-Mahdi — n'avait pas été annoncée à l'avance et s'est déroulée en l'absence des correspondants de presse. Dans l'acte d'accusation, il est reproché à M. Banna d'avoir détourné pour son usage personnel une des deux foraines offertes en 1985 par la Libye au gouvernement soudanais. M. Banna a, pour sa part, protesté contre la « campagne de dénigrement » lancée contre lui par les moyens d'information de la junte.

Grève en Estonie

MOSCOU (AFP) — Près de 40.000 personnes sont en grève en Estonie (nord-ouest de l'URSS) pour protester contre des dispositions législatives locales qu'ils jugent discriminatoires à l'égard des populations non autochtones, composées essentiellement de russophones, a rapporté hier la *Pravda*. Les grévistes, qui dénoncent une loi adoptée mardi par le parlement estonien sur les droits de vote et d'éligibilité dans cette république balte, refusent de négocier avec le gouvernement et le Parti communiste locaux et réclament des discussions directes avec Moscou, a indiqué l'organe du PCUS. La *Pravda* a cité hier des juristes selon lesquels le Parlement estonien « violait la Constitution de l'URSS »: il avait voté mardi une loi disposant qu'il fallait avoir vécu entre deux et cinq ans en Estonie pour y avoir le droit de vote et entre cinq et dix ans pour avoir le droit d'être élu.

Pas de pluralisme au Vietnam

HANOI (AFP) — Le secrétaire général du Parti communiste vietnamien, M. Nguyen Van Linh, a réaffirmé son opposition absolue au pluralisme politique au Vietnam tout en appelant à la vigilance devant « les manœuvres impérialistes » visant à déstabiliser les pays socialistes, a indiqué hier l'hebdomadaire des syndicats *Lao Dong* (Travail). « Nous nous opposons au multipartisme, à l'existence des partis réactionnaires hostiles au socialisme », a déclaré le secrétaire général du PCV dans une interview au quotidien soviétique *Troud*, dont le texte est publié par le *Lao Dong*. La question du pluralisme, timidement abordée dans la presse vietnamienne, a été débattue et finalement rejetée par les membres du comité central du PCV lors de son 6e plénum tenu en mars dernier.

Cent mille obus et roquettes tombent sur Beyrouth

Les Syriens perdent 37 soldats lors des combats

d'après AP et Reuter

BEYROUTH (AP) — LES combats entre armées chrétienne et syrienne autour de Beyrouth ont été, hier, les plus violents en cinq mois de guerre au Liban. Cent mille obus et roquettes sont tombés en une seule journée de part et d'autre de la ligne verte.

Pour la première fois depuis le début de la guerre de libération nationale lancée, le 8 mars, par le général chrétien Michel Aoun, les troupes syriennes ont lancé une grande offensive terrestre pour tenter de prendre le contrôle de la tête de pont chrétienne de Souk El-Gharb, au sud-est de la capitale.

L'offensive de Syriens leur a coûté 37 soldats et a envoyé dans les hôpitaux une nouvelle vague de blessés civils, a-t-on appris de source proche des forces de sécurité. Sur ce total, 28 Syriens ont été tués dans les montagnes du sud-est de la capitale libanaise et neuf le long de la ligne de démarcation séparant les quartiers chrétien et musulman, précise-t-on de même source. L'armée syrienne au Liban n'avait jamais perdu autant d'hommes en une seule journée en cinq mois de duels d'artillerie avec les forces à majorité chrétienne du général Michel Aoun.

Dans la soirée, Michel Aoun a annoncé que ses soldats de la 8e brigade avaient repoussé l'attaque. « C'est une solide victoire, a-t-il déclaré sur la radio chrétienne *La Voix du Liban*. L'ennemi syrien et ses valets ont subi une défaite écrasante ».

Selon lui, les combats acharnés

ont duré une demi-heure et ont fait 150 victimes du côté syrien. Un communiqué de l'armée a précisé ultérieurement que 10 soldats syriens avaient été tués, ainsi que 20 Palestiniens et 20 membres de la milice druze de Walid Joumblatt. De source chrétienne, on admettait avoir perdu également plein de soldats. Douze autres soldats syriens auraient trouvé la mort dans des combats proches de la ligne verte.

Le Parti socialiste progressiste (PSP, milice druze pro-syrienne de Walid Joumblatt) avaient affirmé que 2.100 soldats syriens, druzes et palestiniens avaient pris le contrôle de Souk El-Gharb après seulement deux heures de combat. Le PSP a annoncé dans ses rangs, huit morts, 17 blessés et deux disparus, ainsi que la perte de trois chars. Les Palestiniens n'ont pas fait de déclaration.

L'enclave de Souk El-Gharb, de cinq kilomètres de large sur 25km de long, est d'une grande importance stratégique, car elle forme une vallée qui commande l'accès au centre du pays chrétien, notamment à Baabda, où se trouve le palais présidentiel qui sert de QG au général Aoun et à Yarzé, qui abrite le ministère de la Défense.

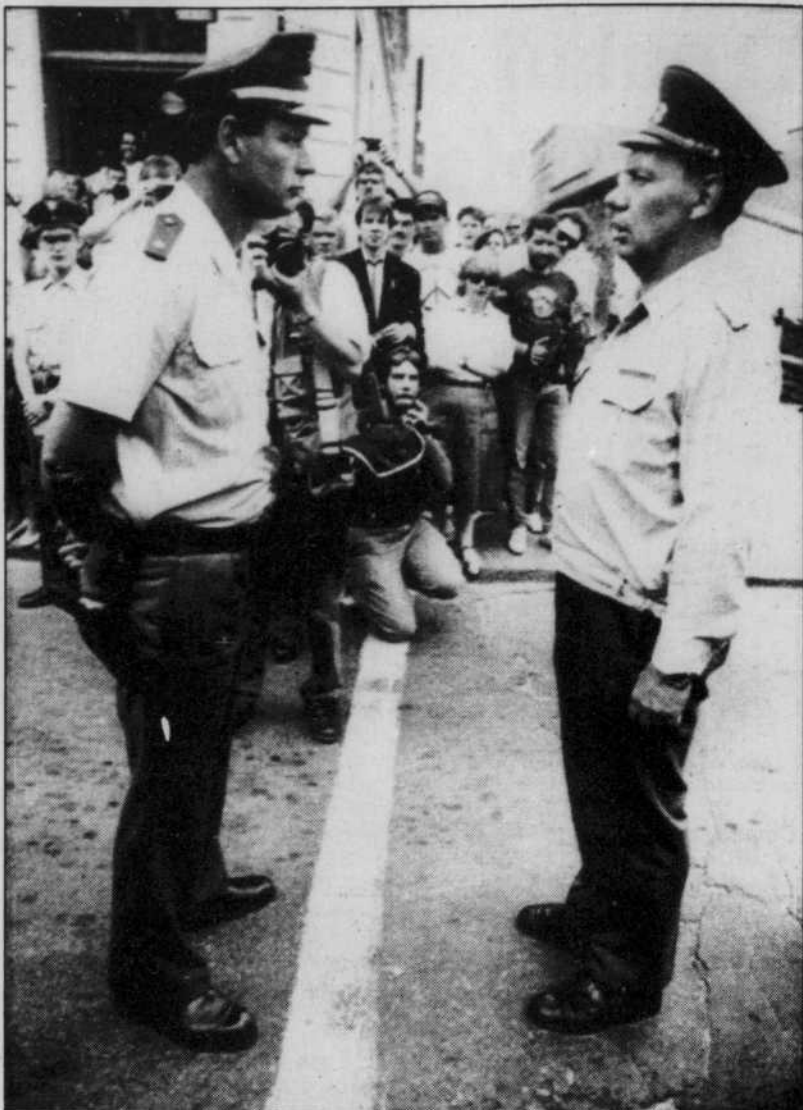
À Beyrouth même, les bombardements d'hier ont fait au moins 19 morts et 80 blessés. Depuis le mois de mars, le bilan s'élève à 641 morts et 1.700 blessés.

Le général Aoun a expliqué que d'autres bombardements syriens étaient à attendre dans les prochains

jours. Depuis jeudi soir, ils se poursuivent presque sans discontinuer et la ville a perdu 85 % de ses 1,5 million d'habitants partis se réfugier dans des zones plus calmes. Ce bilan ne tient pas compte des personnes enfouies sous les décombres de leur immeuble. « Personne ne peut les atteindre en raison de l'intensité des bombardements », a expliqué un policier.

Aucune rue n'a été épargnée par les bombardements des derniers jours. Plusieurs dizaines d'habitations, hôpitaux, centres d'aide ont été atteints samedi, dont un orphelinat. Trois enfants blessés s'y trouvaient dans un état critique.

Parallèlement, les grandes manœuvres diplomatiques lancées samedi par la France se poursuivaient avec l'envoi d'émissaires dans plusieurs capitales. Ils ont été chargés par François Mitterrand de prendre contact avec les autorités locales afin d'étudier les moyens de parvenir à un cessez-le-feu au Liban. Ainsi, François Scheer, secrétaire général du quai d'Orsay, a été reçu à Damas par le ministre syrien des Affaires étrangères Farouk el-Chareh et Alain Decaux, ministre de la Francophonie, devait se rendre au Vatican avant de rejoindre le Moyen-Orient. D'autres émissaires devaient prendre contact avec les autorités soviétiques, américaines, marocaines, algériennes, et saoudiennes ainsi qu'avec le secrétaire général de la Ligue arabe.



Un policier ouest-allemand, à gauche, et son confrère de l'Est, séparés par une ligne qui divise Berlin en deux, ont échangé quelques mots hier lors du 28e anniversaire du Mur de Berlin.

Les Allemands de l'Est continuent à fuir

BERLIN-EST (Reuter) — VINGT-HUIT ans après la pose de la première pierre du Mur de Berlin pour enrayer un exode massif de sa population, la RDA est confrontée à une nouvelle crise avec une vague de défections à l'Ouest via la Hongrie, alors que les candidats à l'émigration se comptent par milliers.

À l'aube du 13 août 1961, au plus fort de la guerre froide, des soldats et des ouvriers est-allemands, couverts par des chars, entamaient la construction du Mur qui allait isoler Berlin-Ouest et verrouiller la frontière inter-allemande. Son objectif était de juguler un exode de la population vers l'Ouest.

Cet objectif fut atteint, même si des dizaines d'Allemands de l'Est ont été abattus ou ont risqué leur vie en essayant de franchir l'ouvrage. Mais 28 ans après, des milliers d'autres se battent pour émigrer, en dépit d'une propagande leur vantant les vertus de la vie à l'Est.

La stagnation de l'économie est-allemande et le refus obstiné des dirigeants de Berlin-Est de s'engager dans la voie de réformes à la soviétique expliquent cette situation. Fière hongroise ou diplomatique chaque jour, des dizaines d'Allemands de l'Est gagnent l'Autriche via la Hongrie qui a entamé, malgré l'effroi de Berlin-Est, le démantèlement de son propre rideau de fer.

Parallèlement, quelque 300 réfugiés est-allemands se terrent dans les missions diplomatiques de RFA à Berlin-Est, Prague, Budapest et Belgrade. Le président est-allemand Erich Honecker leur a garanti qu'ils ne seraient pas inquiétés s'ils rentraient au bercail. Mais la plupart restent, dans l'espoir d'obtenir le visa qui leur ouvrirait la porte vers l'Ouest.

On estime à plus de 1,5 million, soit 9 % de la population est-allemande, le nombre de leurs compatriotes ayant demandé à émigrer. Un symbole des deux Europes mais les milieux diplomatiques occidentaux ne pensent pas que le Mur de Berlin soit ébranlé de sitôt.

« Honecker ne peut pas se permettre de céder, son prestige est en jeu », a expliqué un diplomate, en rappelant que le chef d'État est-allemand avait en personne supervisé l'édification de l'ouvrage en qualité de responsable de la sécurité. Paradoxalement, le fait que des millions d'Allemands de l'Est aient été autorisés à voyager à l'Ouest depuis deux ans n'a fait qu'aggraver la situation.

Avec une intensité inhabituelle, la presse est-allemande a réitéré cette année éditoriaux et reportages sur l'utilité du Mur, qu'elle juge toujours évidente aujourd'hui, quoi qu'en disent les pays occidentaux. Le Mur a certes changé d'aspect depuis ces dernières années et les champs de mines et les pièces d'artillerie ont été retirés.

Depuis avril, on ne tire plus à vue sur les civils qui tentent de le franchir, mais uniquement sur les déserteurs de l'armée est-allemande. Mais à l'Ouest comme à l'Est, ces 166 km de béton défendus par des miradors, des chiens, des postes de garde et des barbelés demeurent le dernier symbole de l'Europe divisée.

Collaborateurs palestiniens abattus

JÉRUSALEM (Reuter) — DES ACTIVISTES palestiniens ont tué quatre collaborateurs présumés ce week-end dans les territoires occupés, où l'armée israélienne a abattu deux enfants.

Trois hommes accusés de collaboration avec Israël ont été tués à Naplouse, en Cisjordanie occupée, et dans un village voisin durant le week-end. Dans la bande de Gaza, un quatrième a été abattu d'une balle à la tête alors qu'il circulait en voiture. Plus de 70 Palestiniens ont été tués par d'autres Arabes qui les accusaient d'avoir aidé les autorités, vendu des terrains à des Israéliens ou enfreint les consignes imposées par les dirigeants du soulèvement. En vingt mois d'intifada, 596 Arabes au moins et 40 juifs ont trouvé la mort.

RELAIS D'AFFAIRES

ESTRIE

CHERIBOURG Le plus gros Centre de Congrès en Estrie. Facilités pour réunions et congressistes de 10 à 1000 pers. (14 salles polyvalentes sur 200 acres de terrain). 65\$ par pers. en occ. dble incluant: 3 repas par jour, salle principale, équ. audio-visuels de base, 2 pauses-santé, taxes et service. Possibilités d'organisation d'activités à l'intérieur du complexe sportif ou activités individuelles. (bain t./pisc./gym/...) *115\$ en occupation simple
Contactez Dept. des Ventes au 1-800-567-6132 (au Québec seulement) ou 819-843-3308. C.P. 337, Magog J1X 3W9.

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. À partir de 60\$ p.pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. À quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 10H — (514) 532-3134

LAURENTIDES

Auberge St-Denis 23 chambres (18 avec foyer) cuisine française
Forfait: "Réunion d'Affaires" \$130⁰⁰ /pers./jour (occupation simple)
(514) 227-4766 (MTL) 497-5602 FAX: 227-8504
St-Sauveur des Monts 61, rue St-Denis, Québec, JOR 1R0
Membre international de «Romantik Hotels»

Mont sur le lac Situé à 1 heure de Mt. en bordure d'un lac complexe hôtelier, salles de conférence, pour groupe, forfait à compter de 95 \$ (3 repas) chambres luxueuses avec salon et foyer. Fine cuisine. Piscine intérieure, sauna, tourbillon, tennis ext. Informations: (Mt) 875-9042 ext.: 1-800-567-6707 ou 819-327-3330.

LAC BEAUPORT

NOUVEAU CHÂTEAU LAC BEAUPORT À quinze minutes du Vieux Québec, le Nouveau Château Lac Beauport vous offre des forfaits complets d'affaires à prix compétitifs. L'endroit idéal pour vos congrès, réunions, séminaires, etc., et même des vacances. Plusieurs salles de conférences entièrement équipées pouvant accueillir de 6 à 400 personnes. Possibilité de pratiquer presque tous les sports. Forfaits complets disponibles à partir de 99\$, par pers. par jour, occ. simple.
154, Chemin Le Tour du Lac, Lac Beauport 1-(418) 849-1811, 1-(800) 463-2692

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Tél.: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal	(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec	(418) 845-2080
Extérieur — indicatif 514	1-800-361-6098
indicatif 418	1-800-463-4747
indicatif 819	1-800-361-5889
indicatif 613	1-800-361-5889

Si vous désirez annoncer dans cette section!

Contactez sans tarder Johanne Gulbeau

1-800-363-0305 — 514-842-9645



Couple colonial, de la Côte d'Ivoire.

PHOTO CHANTAL KEYSER

Le flamenco d'aréna

Jean Sébastien

LES GYPSY KINGS forment une famille. Dans une chaude soirée d'août à Lanaudière, ils avaient l'ambition de faire de nous tous leur famille.

Le spectacle qu'ils ont donné samedi à l'amphithéâtre était parfait. Le son, les éclairages sophistiqués, l'enchaînement des chansons. Tout baignait dans l'huile.

Mais voilà pour faire frémir la chair des spectateurs, il faut du piment, de l'imprévu, sans ratés. Il faut l'urgence du spectacle.

On avait déjà le rock d'aréna, on aura maintenant le flamenco d'aréna. Les Kings l'ont joué, en ont peu parlé et ont salué.

Même les *jaleo* (battements rapides des mains) de Diego Ballester et de Chico Bouchiki sur *Amor*, *Amor* puis sur *Un amor* en première partie ont peu fait pour enlever la foule. Il faudra attendre *Bamboleo*, vers la fin de la première partie pour que les spectateurs se lèvent.

L'entracte est venu briser le charme qui commençait à opérer. On aurait très bien pu enchaîner *Bem, Bem, Maria* qui terminait la première partie et une des nombreuses pièces instrumentales de la seconde qui mettaient en valeur le jeu de Tonino Ballardo à la guitare.

De façon assez curieuse, les chanteurs Nicolas Reyes et son frère André occupaient le côté de la scène. Du côté opposé, Chico

s'adressait quelquefois à la foule. Et c'était la guitare de Tonino qui dominait au centre.

Les costumes de deuxième partie renforçaient d'ailleurs cette impression, les musiciens du centre vêtus de blanc et ceux des extrémités de noir.

Et contrairement à ce qu'on pouvait s'attendre, les Gypsy Kings n'ont pas interprété de nouvelles pièces. Au contraire, dans ce spectacle mesuré, ils ont joué des pièces connues et ont terminé le spectacle de façon prévisible avec *Djobi, Djoba*, puis en rappel un *Bamboleo* auquel le public n'a pas répondu avec l'ardeur que souhaitaient les musiciens. En effet, Nicolas chantait les couplets et attendait que le public réponde avec les refrains. Mais les spectateurs semblaient plus intéressés à battre des mains qu'à chanter.

Sans doute pour éviter de telles mauvaises surprises, faut-il savoir surprendre le public. Kashtin, le groupe montagnais qui faisait, la première partie, savait visiblement y faire. Prenant leurs propres musiciens par surprise, Florent Volland et Claude McKenzie ont entonné en fin de spectacle les premières mesures de *Bamboleo*.

C'était un cadeau d'adieu qui faisait joliment le contrepoint à leur musique *folk*, aux accents plus graves. Quand Claude McKenzie chante son enfance sur *E Uassiuau* ou quand Florent Volland chante une balade pour sa fille, on voit que ces jeunes auteurs donnent leurs tripes.

LA MÈRE ET L'ENFANT Sculptures d'Afrique

Lynn Crevier

HABITUELLEMENT, la galerie d'art du Centre Saidye Bronfman présente de l'art contemporain et traditionnel, une fois l'an. Cette fois-ci, elle nous offre une exposition grandiose de 131 sculptures africaines mettant en vedette la mère et l'enfant.

Et ce n'est pas rien d'avoir pu rassembler, en l'espace de deux mois, des pièces représentant 18 pays et une trentaine de groupes ethniques, dont la plupart ont été prêtées par des musées prestigieux, notamment le *Museum of Natural History* à New York et le Musée de l'Homme à Paris.

Le « miracle » n'a pourtant rien de sorcier et a été provoqué par l'enthousiasme d'une passionnée de l'art africain, Esther Dagan, conservatrice invitée chez Saidye Bronfman et directrice de la galerie Amrad, qui glanait notes et objets en prévision de l'événement qui devait avoir lieu seulement dans un an. En 1985, elle avait organisé une exposition fort courue de meubles africains, *L'homme au repos*, au même endroit.

Esther Dagan y signe aussi le catalogue de 160 pages habilement commenté et abondamment illustré, entre autres par les photographies admirables de Ivan Livingstone et de Alain Chagnon, représentant le quotidien de la mère et l'enfant.

Les oeuvres de *La mère et l'enfant dans la sculpture africaine — hier et aujourd'hui* — n'ont pas été choisies en fonction de leur ancienneté (leur âge est presque toujours inconnu) ou de leur nouveauté, ou de leur beauté ou de leur laideur, mais bien plutôt pour montrer le plus vaste éventail possible de sculptures de mère et enfant existant sur le continent africain.

Étonnant comme résultat. Dans la grande salle immaculée de la galerie du Centre Saidye Bronfman, les pièces en bois foncé, pour la plupart, sont assez espacées les unes des autres et se découpent avantageusement sur les murs blancs. Bien dirigée, la lumière n'est pas en reste.

Autre étonnement, l'exposition nous fait voir la sculpture africaine dans une profusion de styles, de matériaux et de dimensions, créés par des artistes anonymes qui tiennent à le rester. Esther Dagan en a fait l'expérience là-bas, lorsqu'elle voulait acquérir une oeuvre que l'artiste refusait de signer, sous prétexte d'y avoir mis toute son âme, sa signature en somme.

Depuis la fin du 19e siècle, la fonction de la sculpture s'y est transformée en passant du socio-religieux au socio-politique et à l'économique. Aujourd'hui, pour sauver son riche héritage esthétique, l'artiste africain

persiste à sculpter dans la tradition. Le bois est encore le matériau régulièrement employé bien que l'on voit en apparaître un autre, la stéatite.

Gauguin, Vlaminck, Derain, Picasso et Matisse ont collectionné des sculptures d'Afrique et d'Océanie et s'en sont largement inspirés dès le début du siècle. Actuellement au centre, on peut d'ailleurs voir une mère assise aux pieds démesurés, au nez exagérément épaté, allaitant un bébé installé sur ses genoux. Créées au Togo, on dirait les personnages évadés d'un tableau de Picasso.

Il se dégage de l'exposition un curieux sentiment. À voir toutes ces mères allaitant, portant leur enfant tantôt sur le dos, tantôt devant elles, ou encore l'étreignant du côté droit ou gauche, on ne sent pas véritablement l'importance de l'enfant pour elles; comme s'il n'était qu'un simple appendice.

Plutôt qu'un sentiment d'intimité, la plupart des sculptures de mère et d'enfant reflètent une relation dénuée d'émotion, lit-on dans le catalogue. On remarque aussi que les traits faciaux des enfants sont souvent indistincts. L'explication paraît simple: le taux de mortalité infantile étant élevé en Afrique, « une mère ne peut trop compter sur la survie de son enfant, et s'en protège sans doute par sa réticence à nouer avec lui des liens affectifs. » En outre, les femmes sont couramment représentées dans la sculpture africaine et déclinent en nombre les sujets masculins. La quantité effrayante de femmes prêtresses ou devineresses en font des modèles de choix pour les sculpteurs.

L'art africain ne se laisse pas percer sans efforts. Bien qu'un air de famille semble se dégager de toutes les sculptures exposées au Centre Saidye Bronfman, rien n'est plus faux. Le visiteur un peu attentif ira de découvertes en découvertes. Par exemple, que le style n'est pas unique mais multiple et louvoie de l'art figuratif, à l'art abstrait en passant par le naturalisme et le cubisme. En outre, l'artiste peut jouer sur les proportions naturelles de diverses parties du corps en grossissant la tête, en la coiffant d'une sorte de stèle funéraire, en étirant démesurément les seins ou en les comprimant jusque sous le menton, également en raccourcissant ou en étirant le torse... Son oeuvre peut être sculptée dans un seul bloc de bois ou à même plusieurs...

Du Mali, l'on peut voir une mère portant un enfant sur le dos, au profil pur et altier, ou une autre assise tenant un enfant sur ses genoux, les joues et le front gravés, des couettes volumineuses encadrant un visage peu rectangulaire qu'oval, des seins, très ronds, entourés à moitié de clous. Une reine, une divinité peut-être!

De Côte d'Ivoire, quel drôle de



Mère assise tenant un bébé dans les mains, du Ghana.

PHOTO CHANTAL KEYSER

couple! On dirait des personnages de la Case de l'Oncle Tom. En bois peint en rouge et brun pour la femme et en brun et bleu pour l'homme, coiffés d'un genre de canotier, leurs regards expriment la même soumission de colonisés. Franchement détonant! Heureusement, un grand nombre de créateurs ivoiriens se sont « affranchis » depuis et l'on voit, chez Saidye Bronfman, d'autres oeuvres — très personnelles — qui rétablissent les faits.

Une mère ghanéenne assise tient dans ses mains un bébé, dont le cou allongé, la bouche ouverte et le corps raide, laisse croire qu'il est mort. L'expression abattue de la femme vient le confirmer. Une autre mère debout avec un bébé sur le dos est sculptée avec humour, dirait-on. Il s'agit d'une poupée de fertilité, dont on voit d'autres exemples à la galerie. Celle-ci est pourvue d'une tête

fantaisiste, d'un cou bouloigné, de bananes prolongées par des billes en guise de seins, un pénis tombant d'un ventre en gestation (« les symboles mâles et femelles peuvent coexister dans une sculpture »), tandis qu'un enfant « roupille » accroché aux bras de sa mère!

Du Cameroun, l'on peut admirer un couple royal en cuivre. On remarque ici qu'ils ont les yeux exorbités, les bras et les jambes rachitiques, souriant de toutes leurs dents. La reine porte sur les genoux un enfant qui a tout l'air d'une mouche géante avec ses yeux saillants et globuleux.

Bref, ce retour d'Afrique nous laisse des images éblouissantes d'une sculpture à la fois inventive, spirituelle et symbolique qu'André Malraux saluait comme « l'une des grandes contributions de l'humanité », lors de son discours inaugurant le festival de Dakar en 1986.

Trop peu de magie

Les Concerts d'été de la Maison Trestler

Stéphane Lemelin (piano): Beethoven, *Bagatelles* op.126; Schumann, *Fantaisie* op.17; Schubert, *Sonate* D.960. Jeudi 10 août, salle Gilles-Lefebvre.

Festival Orford 89

L'Ensemble Cantabile, avec France Duval (soprano), Bruno Laplante (baryton), Yves Léveillé et Claude Chaput (synthétiseurs), François Racine (mise en scène), Yvan Gaudin (costumes): *Souvenirs de la Belle Époque et des Années Folles*. Vendredi 11 août, salle Gilles-Lefebvre.

Carol Bergeron

LA PUBLICITÉ des Concerts d'été de la Maison Trestler n'est plus à faire. Les rendez-vous du jeudi, cette année au nombre de 12, attirent un public fidèle et aussi nombreux que le salon, où se donnent les concerts, peut contenir. Le pianiste Stéphane Lemelin y donnait, la semaine dernière, un récital consacré à des oeuvres significatives de Beethoven, Schubert et Schumann. Un défi que le jeune musicien releva avec élégance.

Né à Rimouski en 1960, M. Lemelin vit à présent aux États-Unis où il enseigne son instrument à l'Université de Yale. Ici, on le connaît encore plutôt mal parce qu'on ne l'entend qu'à de rares occasions. En quelques jours cependant, il aura mis les bouchées doubles jusqu'après Trestler, il jouera avec orchestre, demain soir (le 15 août), la *Rhapsody in blue* de Gershwin au Festival international de Lanaudière.

Excellent pianiste et bon musicien, Stéphane Lemelin n'a probablement pas donné le meilleur de son talent. Un excès d'humidité avait, nous a-t-on annoncé, grippé le Fazioli de la Maison Trestler. Capricieux, l'instrument répondait plutôt mal, ce qui a eu pour effet de gêner la concentration et le jeu du soliste.

Il n'est ainsi resté de cette soirée que l'inconfortable sensation que la substance des oeuvres n'avait jamais été réellement abordée. Et devant des chefs-d'oeuvre aussi puissants que la *Fantaisie* de Schumann et la *Sonate* en si bémol de Schubert, on attend de l'interprète qu'il aille au-delà des apparences.

À Orford, vendredi, presque jour pour jour, l'Ensemble Cantabile fêtait son 15e anniversaire dans la salle même où il avait donné son premier spectacle. Du quatuor vocal d'origine, composé de Céline Dussault (soprano), Gabrielle Lavigne (mezzo), Paul

Trépanier (ténor) et Bruno Laplante, il ne reste que ce dernier qui l'avait réuni.

Depuis 1986, faut-il le rappeler, Bruno Laplante s'intéresse très activement au répertoire de la grande opérette. On ne s'étonnera donc pas que le spectacle qu'il présentait au Festival d'Orford ait été construit dans une veine plutôt légère, mais de bon goût.

En compagnie de France Duval, une jeune chanteuse fort douée, Laplante a cependant voulu innover en donnant un caractère tout à fait moderne à la présentation musicale de son nouveau spectacle. Plus de piano, plus de petit ensemble instrumental, que des synthétiseurs et des microphones pour amplifier les voix.

En fait, les voix et les accompagnements musicaux passent maintenant par des hauts-parleurs placés de part et d'autre de la scène. D'un seul coup, l'opérette s'inspire des techniques de diffusion sonore du concert pop. Il n'y a vraiment pas de quoi se scandaliser. Quant à ces pages légères que signèrent les Satie, Poulenc et Hahn, pourquoi s'en inquiéter, dès lors que leur légèreté n'en souffre.

Bien sûr, le synthétiseur modifie considérablement le cadre sonore d'une oeuvre. Aussi la manière de s'en servir compte pour beaucoup dans l'intérêt du résultat final. Lorsqu'il imite servilement le piano, par exemple, il est insupportablement banal. Il faut lui donner la chance de s'exprimer comme un instrument « transcrit » par le piano. C'est ainsi que la seconde partie de la soirée fut nettement plus intéressante que la première, Claude Chaput ayant nettement mieux utilisé les ressources de son instrument que son collègue Yves Léveillé.

Mais avec ou sans synthétiseurs, les *Souvenirs de la Belle Époque* et des *Années Folles* ont été conçus en un spectacle dans lequel le visuel joue également un rôle important.

Toutefois, l'association du visuel et du sonore ne s'est pas accomplie avec autant de naturel qu'on l'aurait souhaité. Elle n'a engendré que trop peu de magie. Visiblement très à l'aise sur le plateau, France Duval a littéralement volé la vedette, laissant complètement dans l'ombre un partenaire plutôt maladroit. Il aurait donc fallu que les deux excellents chanteurs fussent également d'excellents comédiens. Et la direction scénique d'un François Racine est tout simplement restée impuissante à nous faire oublier la faiblesse de Bruno Laplante.

Le tandem théâtral le plus drôle de l'été

Kaviar et Poutine

Une pièce de Chapman-Pertwee, adaptation de Michel Dumont et Marc Grégoire, avec Claude Michaud, Jean-Pierre Chartrand, Francine Morand, Catherine Jalbert, Renée Cossette et France Arbour. Jusqu'au 2 septembre.

Alain Pontaut

PARTAGEANT, à Saint-Mathieu-de-Beloil, près de Sainte-Julie, le superbe terrain du Golf des Arpents verts, le théâtre La Relève à Michaud est une institution. Depuis 12 ans. Elle a été fondée à Calixa-Lavallée et, trois ans après, elle a fixé à Saint-Mathieu ses activités, montant entre autres cinq pièces de Jean Barbeau, dont *Les Gars*, qu'elle va reprendre l'été prochain.

Le tandem Claude Michaud-Jean-Pierre Chartrand est aussi une institution, depuis huit ans, représentant l'association comique, le réservoir de vitesse et d'habileté, de gags, le tandem le plus drôle que l'on puisse voir sur une scène, en tous lieux, cet été. C'est un fait, avéré et quotidiennement vérifiable.

Et je sais bien que, il y a longtemps de cela, Claude Michaud craignait un peu au début que je n'exige de son spectacle des vertus aussi graves et hermétiques que celles qu'on exige d'Ibsen, de Lorca ou de la tragédie grecque. Il était, disait-il,

honoré que LE DEVOIR s'intéresse à ses travaux mais légèrement inquiet du verdict public que pourrait rendre sur sa production décontractée quelque snob constipé et académique, quelque critique quintessencié méprisant du divertissement populaire.

Contrôlée par la politesse et par sa gentillesse naturelle, son inquiétude filtrait pourtant. Il n'avait rien contre les esthètes mais s'ils devaient parler en mal de son entreprise, il les aimait mieux loin de sa scène qu'installés tout contre avec leurs loupes, leurs balances et leurs références déplacées, égarées même, du genre Odéon-Théâtre-de-France. Il rappelait qu'il ne faisait pas dans le mystère ou dans Claudel et qu'il n'en faisait pas mystère. Modestement, il s'employait à essayer de divertir le grand public des honnêtes gens en quête d'une soirée démocratique de rigolade et de vacances.

Dans *Kaviar et poutine*, aimable et trépidant vaudeville québéco-moscovite peuplé de belles espionnes, de tireurs d'élite dans les patates, de gadgets farfelus, d'oreilles de crisse, de vodka empoisonnée et de négociants en poutine, non seulement on s'amuse franchement sans que les auteurs éprouvent le besoin de recourir à la vulgarité ou à l'infantilisme, non seulement Renée Cossette et ses camarades pétillent d'allégresse et d'esprit, mais Michaud et Chartrand sont encore plus drôles qu'ils l'étaient l'an dernier dans *Tequila*, ce qui, sousevez-vous, n'est pas peu dire.

Je vous recommande en particulier, dans *Kaviar et poutine*, la longue scène où, un verre à la main, ils procèdent, par distraction mais méthodiquement, à un arrosage progressif de l'interlocuteur, à une danse du verre détournée par pure inadvertance de sa destination naturelle et se déversant sur la tête, sur le ventre et même quelques fois dans la bouche, à une baignade rigoureuse et savamment conduite de la tête aux pieds, à la vodka ou à l'eau de Seltz, qui témoignent d'un sens de la rythmique et du dosage, du tempo du gag à filer, du brio de l'exécution, de l'humour rose et noir et froid et chaud, bref d'une intelligence comique insolite, acrobatique et tout à fait irrésistible.

Ce qui veut dire qu'on n'y échappe pas. Dépassés, les Laurel et Hardy, les Guimond-Drouin, les Abott et les Costello, les tout ce qu'on voudra et qu'on a déjà vu! Voués au plaisir de la salle, qui ne se débat avec elle-même que pour ne pas s'étouffer, les numéros de *Kaviar et poutine* déclenchent le rire à la seconde où ils le souhaitent et en assurent avec maestria la progression, et le déferlement. C'est du grand art.

Que Claude Michaud ne s'inquiète donc pas avec le théâtre des penseurs profonds! Chez lui, devant sa scène, on est bien trop plié en deux de rigolade pour avoir le loisir de méditer sur les grandes odes de Paul Claudel. Grâce à Dieu, c'est le cas de le dire, le divertissement populaire a aussi ses vertus. Et ses virtuoses.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ Scènes de la vie conjugale.

En re-reprise, le chef-d'oeuvre du huis clos amoureux d'Ingmar Bergman avec Liv Ullmann. R-Q. 19 h 30.

★ *Blondi et Cie*. Invité: Frédéric Dard. R-Q. 19 h.

★ *J'ai passé 42 ans en prison*. Documentaire sur le sexagénaire Gilles Thibault qui sort du pénitencier après plus de quatre décennies de réclusion. TV5 22 h 30.

★ *À nos amours*. Dans ce film de Maurice Pialat, Sandrine Bonaire incarne une jeune fille qui ne croit pas à l'amour et qui affronte violemment son père. R-Q. 22 h.

★ *Quintet*. Paul Newman et Vittorio Grassman s'adonnent à une jeu étrange dans un monde futuriste envahi par le froid porté à l'écran par Robert Altman. CTV Minuit 10.



Dans l'ordre habituel, Francine Morand, Claude Michaud, France Arbour, Jean-Pierre Chartrand, René Cossette et Catherine Jalbert.

PHOTO ARCHIVES

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *The Abyss* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 40
ASTRE II: — *Lock-Up* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25
ASTRE III: — *Nightmare on Elm Street 5, the Dream Child* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
ASTRE IV: — *Parenthood* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
BERRI I: (288-2115) — *Freddy 5, l'héritier du rêve* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 45, mar. 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 9 h 45
BERRI II: — *Batman* 1 h, 12 h 30, 7 h, 9 h 30
BERRI III: *L'arme fatale 2* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
BERRI IV: — *Les maris, les femmes et les amants* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 45, mar. 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 9 h 45
BERRI V: — *Fierro, l'été des secrets* 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 45
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Nightmare on Elm Street no 5, the Dream Child* sem. 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE II: — *Great Balls of Fire* lun. mar. 9 h 30, — *UHF* lun. mar. 7 h 30 — *Uncle Buck* mer. jeu. 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — *Le champs de rêves* lun. au jeu. 7 h, 9 h 20
BROSSARD II: *Jésus de Montréal* sem. 7 h 05, 9 h 30
BROSSARD III: *L'arme fatale* sem. 7 h, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *S.O.S. fantômes 2* sem. 7 h 05 — *UHF* tous les soirs 9 h 10
CARREFOUR LAVAL 2: *Jésus de Montréal* sem. 7 h 20, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 3: *The Abyss* sem. 7 h, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 4: *Batman* fr. sem. 7 h, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 5: *Le champs de rêves* sem. 7 h 10, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 6: *When Harry Met Sally* sem. 7 h 30, 9 h 40

CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *When Harry Met Sally* sem. 7 h 10, 9 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *The Abyss* sem. 7 h, 9 h 35
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *Parenthood* sem. 7 h, 9 h 25
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — **CINÉMA V - 1:** 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Turner and Hooch* 7 h 15, 9 h 40
CINÉMA V - 2: *Young Einstein* 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX I: (349-3458) — *When Harry Met Sally* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX II: — *La petite voleuse* 1 h, 4 h, 7 h — *UHF* tous les soirs 9 h 30
CINÉPLEX III: — *Scandale* 1 h 10, 3 h 20, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 50
CINÉPLEX IV: — *S.O.S. fantômes 2* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 45
CINÉPLEX V: — *Les Lavigneurs démentés* 1 h 05, 5 h 15, 9 h 15 — *Combat à l'ennemi* 3 h, 7 h 10
CINÉPLEX VI: — *Camille Claudel* 1 h 30, 5 h 45, 8 h 15
CINÉPLEX VII: — *Les aventures du Baron Munchausen* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 35
CINÉPLEX VIII: — *Le champs de rêves* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
CINÉPLEX IX: — *Bagdad Café* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Mort d'un commis voyageur* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45
COMPLEXE DESJARDINS II: — *Mariana* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS III: — *Batman* fr. 1 h 10, 3 h 50, 7 h, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Nuit de Bengali* 12 h 30, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — **CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** (848-3878) — *Les diaboliques* 20 h 30
CRÉMAZIE: (388-4210) — *Le champs de rêves* sem. 7 h, 9 h 15
DAUPHIN I: (721-6060) — *Jésus de Montréal* 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
DAUPHIN II: *Liaisons dangereuses* sem. 7 h 30, 9 h 45
CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *When Harry Met Sally* sem. 7 h 35, 9 h 45
CINÉMA DÉCARIE 2: *Parenthood* sem. 7 h, 9 h 20
DORVAL I: (631-8586) — *Indiana Jones & the Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35
DORVAL II: *Lock-Up* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
DORVAL III: *Honey I've Shrank the Kids* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
DORVAL IV: — *Peter Pan* 12 h, 1 h 40 — *Lethal Weapon 2* 4 h, 6 h 45, 9 h 30
DU PARC 1: (844-9470) — *Turner and Hooch* sem. 7 h, 9 h 15
DU PARC 2: — *Young Einstein* 7 h 15, 9 h 15
DU PARC 3: — *License to Kill* 6 h 45, 9 h 30
DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Indiana Jones & la dernière croisade* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
DU PLATEAU 2: — *Babar, le film* 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30 — *Société des poètes disparus* 7 h, 9 h 30
FAIRVIEW I: (697-8095) — *License to Kill* 4 h 20, 6 h 55, 9 h 30 — *Babar, le film* tous les jours 12 h 45, 2 h 45
FAIRVIEW II: — *Peter Pan* 12 h 30, 2 h 30 — *Batman* 4 h 15, 6 h 50, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Harry Met Sally* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Week-end at Bernie's* mar. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30, lun. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 9 h 30 — *Uncle Buck* mer. jeu. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Do the Right Thing* 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 40, lun. et jeu. 2 h, 4 h 30, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Scenes from the Class Struggle in Beverly Hills* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — **GREENFIELD 1:** (671-6129) — *Indiana Jones et la dernière croisade* sem. 6 h 50, 9 h 35
GREENFIELD 2: — *Lock-Up* sem. 7 h 20, 9 h 40
GREENFIELD 3: — *Turner and Hooch* 7 h 15, 9 h 30
IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Vertige* lun. au dim. 10 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 20 h 30, 21 h 30 — *Speed* lun. au dim. 12 h 30, 18 h 30
IMPÉRIAL: (288-7072) — *Indiana Jones & the Last Crusade* 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20
LAVAL I: (688-7776) — *Indiana Jones et la dernière croisade* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40
LAVAL II: — *Lock-Up* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 30, 9 h 50
LAVAL III: — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 30, 9 h 30
LAVAL IV: — *Peter Pan* 12 h 10, 1 h 30, 5 h 45 — *Pernis de tuer* 3 h 50, 6 h 30, 9 h 20
LAVAL V: — *Babar, le film* 1 h 20, 3 h 10 — *Lethal Weapon 2* 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Freddy 5, l'héritier du rêve* sem. 7 h 20, 9 h 10

LAVAL 2000 2: *L'arme fatale 2* sem. 7 h, 9 h 25
LOEW'S I: (861-7437) — *License to Kill* 12 h 40, 3 h 35, 6 h 30, 9 h 20
LOEW'S II: — *Dead Poets Society* 1 h, 3 h 45, 6 h 15
LOEW'S III: — *Turner and Hooch* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 30
LOEW'S IV: — *Young Einstein* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 6 h 45, 8 h 50, jeu. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40
LOEW'S V: — *Young Einstein* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 40, 7 h 45, 9 h 50
QUIMETSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Tucker: The Man and his Dream* 19 h — *Petite Vera* 21 h 10 — salle 2: *Veux-tu mal à ton trap* 19 h 15 — *Le roi des roses* 21 h 30 — Salle 3: *Gold Rush, la ruée vers l'or* 19 h 30 — *Le déclin de l'empire américain* 21 h 20
PALACE I: (866-6991) — *Batman* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h
PALACE II: — *Lethal Weapon 2* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30
PALACE III: — *Peter Pan* 12 h, 1 h 45, 3 h 30 — *Friday the 13th part 8: Jason Takes Manhattan* 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PALACE IV: — *Honey I Shrank the Kids* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
PALACE V: — *Lock-Up* 5 h 40, 8 h, — *Babar, le film* tous les jours 12 h 10, 2 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
PALACE VI: — *Lock-Up* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 25
PARADIS I: (354-3110) — *Freddy 5, l'héritier du rêve* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 30
PARADIS II: — *L'arme fatale 2* 1 h 10, 3 h 30, 5 h 40, 7 h 50, 10 h
PARADIS III: — *Batman* fr. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 45
PARISIEN I: (866-3856) — *Indiana Jones et la*

dernière croisade 1 h, 4 h, 6 h 55, 9 h 40
PARISIEN II: — *Turner and Hooch* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35
PARISIEN III: — *Peter Pan* 12 h 15, 4 h 45 — *Société des poètes disparus* 2 h, 6 h 40, 9 h 30
PARISIEN IV: — *Babar, le film* 12 h, 4 h 30 — *Pernis de tuer* 1 h 45, 6 h 30, 9 h 25
PARISIEN V: — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *The Abyss* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35
PLACE ALEXIS NIHON II: — *Nightmare on Elm Street 5, the Dream Child* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
PLACE ALEXIS NIHON III: — *Ghostbusters 2* 2 h, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25
PLACE DU CANADA: — *Parenthood* sem. 7 h, 9 h 25
PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Freddy 5, l'héritier du rêve* lun. au jeu. 7 h 15, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL 2: — *Batman* fr. lun. au jeu. — *UHF* tous les soirs 9 h 30
LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) — *The adventures of Baron Munchausen* 7 h 15 — *The Draughtman's Contract* 9 h 30
UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041) — *Mon cher sujet* sem. 7 h 15, 9 h 15
VERSAILLES I: (353-7880) — *Indiana Jones et la dernière croisade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35
VERSAILLES II: — *Batman* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15
VERSAILLES III: — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 6 h 50, 9 h 10
VERSAILLES IV: — *Turner and Hooch* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 6 h 50, 9 h 10
VERSAILLES V: — *Babar, le film* 12 h 30, 2 h 15 — *Pernis de tuer* 3 h 50, 6 h 40, 9 h 30
VERSAILLES VI: — *Peter Pan* 12 h 30, 2 h 20 — *Lethal Weapon 2* 4 h, 6 h 45, 9 h 30

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30 — Sam. Dajani, du 16 au 20 août
BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) — Steve Holy, contrebasse, le 15 août à 21h 30
BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Rick Weston, du 14 au 16 août à 22h 30
BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Jazz les mardis à 21h 30
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 17h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h — Billy Georgette, pianiste/chantre, sem. de 17h à 19h
LE BIJOU: Complexe Pointe-Claire — Comedy Nest Road Show, les mer. à 20h 30, le 16 août, Fred Charles
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (462-2808) — Spectacles du mer. au sam.
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Tous les lundis, lun. reggae
CAFÉ THÈME: 311 est Ontario, Montréal (345-7932) — Jazz les ven. et sam. à 21h 30
LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30
LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (876-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30
LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403) — Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. dim. de 17h.30 à 20h.30, sam. 12h à 20h.30
LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30
LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-

8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h — Happy hours de 17h à 21h
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771) — Théâtre Candlelight • Eubie • comédie musicale avec Michelle Sweeney, Phillip Cole, Geraldine Hunt, Don Jordan, du mar. au ven. 17h à 22h, 18h.30, spectacle 20h 30
LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 18h à 02h
HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal — Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 10h à 01h
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450) — Bar du Foyer: Tiber Cassar, pianiste, lun. 17 h à 19 h, mar. au ven. 17 h, 01 h, dim. 19 h à 01 h
HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17 h à 01 h
HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Café Baroque Arthur: • Sexy Folies • à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h, et 22h.30
IMAGES DU FUTUR: Vieux-Port de Montréal — Exposition internationale d'arts et nouvelles technologies: hologrammes, courts films en 3D par ordinateur, installations interactives avec le public. Thème: Bicentenaire de la Révolution française, tous les jours de 12h à 23h, jusqu'au 24 sept.
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h à 20h
L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) — Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h à 01h, musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans
L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Disk Jockey, du mer. au sam.
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h à 02h
MAISON DES ARTS DE LAVAL: 1395 ouest de la Concorde, Laval (662-4442) — Festival des Trois: Fernand Quéllette, Jean-Louis Roux et Sylvie Quéllette, flûte, le 14 août à 20h
MAISON DE LA CULTURE AHUNTSIC: Montréal (872-8749) — Station de métro Henri-Bourassa: Exploration-métro, les composants et les mécanismes de fonctionnement de notre transport souterrain, du 14 juin au 26 août — Maison du Pressoir: 10,865 rue des Pressoirs (872-8749): L'écriture au

passé, au présent et au futur, depuis les plaquettes d'argile jusqu'à l'ordinateur, les différentes formes d'écriture et l'évolution du livre, du 14 juin au 26 août
MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges, Montréal (872-6889) — Exploration: Énergie: Le cœur qui bat, le sang qui circule, l'eau, le soleil et le vent, le big bang, toutes les formes d'énergie et leurs applications, du 14 juin au 26 août
MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY: 6052 boul. Monk, Montréal (872-2044) — Exploration: Dessin d'animation: à partir de techniques simples, l'enfant crée son propre dessin animé et s'initie aux mystères du dessin d'animation, du 14 juin au 26 août
MAISON DE LA CULTURE MERCIER: 8105 rue Hochelaga, Montréal (872-8755) — Exploration: La chasse aux fantômes: des mises en situation permettent d'avoir une approche objective de ces faits tout en les reliant à des causes scientifiques, du 14 juin au 26 août — La télévision expliquée aux enfants: la participation de l'enfant à un scénario ou à la manipulation des caméras, lui donne accès aux composantes techniques menant à la production d'une émission, du 14 juin au 26 août
MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Bolte, Montréal (872-2157) — Exploration: Le masque: les différents usages du masque, la magie, le camouflage ou la protection: l'envers du décor, une maquette géante donne l'illusion parfaite du théâtre et renseigne sur tous les métiers de la scène, du 14 juin au 26 août
MAISON DE LA CULTURE PARC FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal (872-2273) — Exploration: Un voyage dans le temps: traite des fourrures et vie quotidienne à l'époque de la Révolution Française, du 14 juin au 26 août — Présentation de la pièce de théâtre Boutat (Belgique) scénario de Franco Dragone, m. en s. Claude Lemay, le 14 août à 20h
MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 De Lorimier, Montréal (872-1730) — Exploration: Le grand monde de la marionnette, rencontre avec des personnages fascinants, l'histoire de la marionnette et les techniques de fabrication et de manipulation, du 14 juin au 26 août
MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Montréal (872-2266) — Exploration: L'automobile: À bord d'un véhicule tout le trajet est ponctué d'arrêts, le jeune conducteur apprend le fonctionnement des différentes pièces de son engin, du 14 juin au 26 août
MAISON TRESTLER: Chemin de la Commune, Dorion (455-6290) — Concert de l'Ensemble Arion, Claire Guimond, flûte baroque, Betsy MacMillan, viole de gambe, Chantal Remillard, violon baroque, et Hank Knox, clavier, oeuvres de Quentin, Couperin, de Villeneuve et Dornel, le 17 août à 20h
PARC ARMAND-BOMBARDIER: Angle Perras et Armand-Bombardier, Montréal — À portée de la main, spectacle d'initiation musicale pour les jeunes,

production du Moulin à Musique, le 14 août à 10h.
PARC LAFONTAINE: Théâtre de Verdure, Montréal — Les Euhh!, spectacle humoristique présenté par les artistes de la tournée Juste pour Rire, le 14 août à 20h 30
PARC MAISONNEUVE: Montréal — Les Staunton en spectacle, le 14 août à 20h 30
PARC MOLSON: Angle Beaubien et de l'Éboulée, Montréal — Pentaèdre, quintette à vent, le 14 août à 19h
PARC MONT-ROYAL: Lac-aux-Castors, Montréal — Tous les lundis, danse folklorique internationale, à 20h.
PARC ST-GABRIEL: Angle Charlevoix et Grand Trunk, Montréal — Des masques et vous, théâtre masqué, production La Grosse Valise, m. en s. Paul Boussonneau, le 14 août à 20h.
PARC WALTERS: Chemin du Bord du Lac et Pine Beach, Dorval — Concert de l'Harmonie Rive-Sud, dir. Gilbert Doucet, le 14 août à 19h 30
RESTAURANT CLAUDIUS: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845) — Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h, le dim. à 13h.
LE RISING SUN: 286 Monday Jam Session avec The Roly Henry Blues Band, le 14 août à 22h.
SALLE L'INTRO: 911 est Jean-Talon, Montréal (277-3006) — De plus en plus Rock'n Roll conception de Carl Bazinet et Benoît Clément, m. en s. Don Jordan et Benoît Clément, du 30 juin au 3 sept.
STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h à 23h, mar. au dim. 10h à 23h — pour renseignements: 252-8687

THÉÂTRES D'ÉTÉ

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (584-2271) — « Un week-end bien rempli » de Michael Pertwee, traduction, adaptation et m. en s. Denise Filiatrault, à compter du 16 juin, mar. au ven. 21h, 19h, et 22h.
LE CHANTECLERC: Ste-Adèle (229-3591) — « La menteuse » comédie de Bricaire et Lasaygues, m. en s. Louis Lalonde, du 20 juin au 27 août, les 2-3 sept., mar. au dim. 20h.30
LE PATRIOTE DE STE-AGATHE: Sortie 83, autoroute des Laurentides, Ste-Agathe (861-2244 ou 819-326-3655) — « Les gaffeurs » de William Van Zandt et Jane Milmore, adaptation Johanne Seymour, m. en s. Monique Duceppe, du 16 juin au 3 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h, et 22h.
LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis, Montréal (849-9512), (849-8954) — Terrasse arrière. « Les poules ont des dents » collectif d'écriture d'après une idée originale de Suzanne Auger, Mario Calvé et Anne-Marie Turcotte, 9 comédiens, m. en s. Mario Calvé, du 25 juillet au 15 sept., mar. au dim. à 21h.
THÉÂTRE DE L'AUBERGE MARIEVILLE: 217 Chamblay, Marieville (514-460-2191) — « Coconut

Beach » conception et m. en s. Réjean Wagner, du 15 juin au 26 août, du jeu. au sam. à 20h.30, souper-spectacle à 18h.
THÉÂTRE BEAUMONT-ST-MICHEL: St-Michel-de-Bellechasse (418-884-3344) — « Comédie dans le noir » de Peter Shaffer, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Denise Filiatrault, à compter du 27 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h, et 22h.
THÉÂTRE LA BELLE MADELEINE: Sortie 149 route 30, Calixa-Lavallée (521-2485) — « Coup de foudre » de John Tobias, traduction et adaptation Marc Legault, du 22 juin au 3 sept., mer. au sam. 20h.30, dim. 20h.
THÉÂTRE DES CASCADES: Autoroute 40 ouest, sortie Ste-Anne-de-Belleval, autoroute 20 ouest, direction Dorion, à Dorion, direction Pointe-des-Cascades (455-9341) — « Des moutons noirs pure laine » de Neil Simon, traduction Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 2 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h, et 22h.
THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: 1645 chemin du Chenal-du-Moine, Ste-Anne-de-Sorel (Mtl 393-9022, Sorel 743-8446) — « S.O.S. pantalons » de Ray Galt et John Antroub, adaptation Benoît Girard, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 13 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.
THÉÂTRE D'ÉTÉ DU MANOIR DU LAC DELAGE: Lac Delage (848-1818) — « Pêche mortel » de Norm Foster, m. en s. Fernand Rainville, du mer. au sam. 20h.30, dim. 20h.
THÉÂTRE D'ÉTÉ DU MANOIR RICHELIEU: « La Malibé » — « La vieille demoiselle » d'Albert Martin, m. en s. Joseph Saint-Gelais, du 23 juin au 3 sept. — « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée » d'Alfred de Musset, m. en s. Joseph Saint-Gelais du 23 juin au 3 sept.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (819-595-7455) — « Poison d'arni » comédie de Guyllane Tremblay et Simon Fortin, m. en s. Gilles Fortin, jusqu'au 2 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h, et 22h.
THÉÂTRE DES MARGUERITES: Trois-Rivières ouest (819-377-3223) — « Haute fidélité » de Ray Cooney, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Monique Duceppe et François Barbeau, à compter du 13 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.
THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE: Eastman (287-2860 et 287-2862) — « Il était une fois » de Louis-Georges Carrier et Cyril Beaulieu, m. en s. Louis-Georges Carrier, du 24 juin au 26 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h, et 22h.30, dim. 20h.
THÉÂTRE DE LA POUDERIÈRE: Ite Ste-Hélène (954-1344 ou 338-0132) — « L'abominable homme des sables » de Jean Barbeau, m. en s. Larry-Michel Demers, du 24 mai au 27 août, mer. au ven. et dim. 20h, sam. 21h.
THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE: Ite des Moulins, Terrebonne (492-4777) — « Acapulco Madame » de Yves Jamiaque, m. en s. Jean Dalmain, du 28 juin au 3 sept., du mer. au sam. 20h.30

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, LUNDI 14 AOÛT

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE A 22:00

- concerto pour harpe et orchestre (Boieldieu)
- concerto pour guitare et orchestre (Carulli/Lagoya)
- variations sur une chanson catalane op. 25 (Duarte)

DEMAIN SOIR, 22:00

- Idyla pour orchestre à cordes (Janacek)
- concerto pour piano no. 12 (Mozart)

ciel 98.3

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

SPORTS

PITTSBURGH 6, EXPOS 4

Bob Walk met fin à la marche des Expos !

Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

BOB WALK n'avait jamais connu trop de succès face aux Expos en carrière, mais il s'est repris de belle façon hier en espaçant huit coups en huit manches et un tiers et il a été bien appuyé par une attaque explosive qui a permis aux Pirates de Pittsburgh de vaincre les Expos 6-4 devant 38,576 spectateurs déçus au Stade olympique.

La série (?) de victoires des Expos s'est donc arrêtée à deux.

Walk, qui est le premier lanceur des Pirates à mériter une 10e victoire cette saison, a eu le dessus sur Pascual Perez (6-12), qui a été victime de la longue balle.

Andy Van Slyke a produit trois des points des Pirates avec un simple et un circuit de deux points en septième. Bobby Bonilla l'a suivi à la plaque en septième avec son 15e circuit de la campagne et a produit un autre point avec un double en neuvième contre le gaucher Joe Hesketh.

Les Expos ont rendu les choses intéressantes en fin de septième quand Walk a connu ses seuls moments inquiétants. Après deux retraits, il a donné un double à Nelson Santovenia et un simple à Spike Owen. Le frap-

peur suppléant Mike Aldrete a alors poussé les deux coureurs au marbre avec un triple dans la droite, un coup en flèche qui a échappé à Glenn Wilson. Et en fin de neuvième ils ont carrément donné la frousse aux Pirates en marquant deux autres fois. Owen et le frappeur suppléant Wallace Johnson ont alors produit les derniers points des Expos avec des simples dans la droite, mais le releveur Bill Landrum a mis fin au match.

« Je me considère toujours comme un lanceur et non pas un « garçonneur », a mentionné Walk. Comme toujours, j'ai dû travailler fort aujourd'hui pour l'emporter. Je me dois d'enregistrer des prises avec mes balles cassantes et je dois viser les coins avec ma balle rapide. »

Même s'il a donné plus de coups sûrs qu'il aurait voulu, Walk n'a jamais été vraiment ennuyé par l'attaque des Expos.

« Oui, je crois que je contrôlais bien le match, a-t-il dit. Le seul frappeur qui m'a donné beaucoup de fil à retordre est Santovenia. On aurait dit qu'il était toujours en avance dans le compte et il a pris de bons élan. Pour nous d'ici la fin, ce ne sera pas très drôle. Il nous faudra tenter d'éviter l'humiliation des longues séries de défaites. »

La première manche a été difficile

pour Perez qui a alors affronté sept frappeurs. Mais la septième allait être encore plus douloureuse.

Il a mal entrepris le match en donnant un but sur balles à Barry Bonds. Jay Bell a déposé l'amorti-sacrifice, jeu classique, puis Van Slyke a produit un premier point avec un simple dans la droite. Après un deuxième retrait, Wilson a claqué un long triple au centre permettant à Van Slyke de venir croiser le marbre.

Mais Perez n'était pas au bout de ses peines et le frappeur suivant, Mike LaValliere, a bataillé pendant très longtemps, retroussant plusieurs balles fausses avant d'arracher un but sur balles. Perez a retiré le frappeur suivant pour mettre fin à la manche, mais LaValliere a sapé beaucoup de ses énergies.

Et en septième, ce fut un véritable bombardement. Van Slyke a claqué son septième circuit, un coup de deux points, et son deuxième en autant de soirs face aux Expos, et Bonilla a suivi avec son 15e de la saison, un long coup au centre, pour briser les reins des Expos et chasser Perez du match.

Les Andy McGaffigan, Tim Burke et Joe Hesketh ont bien limité les dégâts par la suite, mais il était trop tard.

Si l'on se fie à ses déclarations, il ne serait pas surprenant de voir Ke-

vin Gross lancer comme il l'a fait hier soir à chacune de ses sorties d'ici la fin du calendrier. Le droitier acquis des Phillies de Philadelphie a bien fait à ses derniers départs et, samedi, il a connu sans doute sa meilleure sortie de la saison. « J'ai dû procéder à des modifications de mon élan en arrivant ici, a mentionné

Gross après sa victoire contre les Pirates. Buck Rodgers et Larry Bearnath ont mentionné très souvent que je ne devais plus lancer de côté, mais compléter mon élan par-dessus l'épaule. J'avais peur d'accorder trop de buts sur balles en lançant de cette nouvelle façon et je ne défiais pas les frappeurs dans les situations difficiles. »

Dave Martinez a haussé sa moyenne à .295 après un début de saison passablement difficile. Il était de retour au champ centre hier après avoir obtenu deux coups sûrs importants la veille. Martinez a connu d'ailleurs passablement de succès face aux Pirates cette année. Il a obtenu 11 coups sûrs en 36 présences contre eux pour une moyenne de .306. Depuis le 28 juillet, Martinez présente une moyenne globale de .405. En 13 parties, il a obtenu 15 coups sûrs, dont deux doubles. Il a soutiré trois buts sur balles et volé trois buts.

Spike Owen connaît toujours des difficultés à la plaque depuis son re-

tour au jeu, le 1er août. Il n'a frappé que cinq coups sûrs en 36 présences pour une faible moyenne de .139. Mais Owen, toujours très fiable en défensive, domine quand même la Ligue nationale avec 22 buts sur balles intentionnels. Il s'approche du record d'équipe de 26 établi en 1987 par Tim Lincecum.

Dennis Martinez (12-2) fera face à Doug Drabek (9-9) ce soir dans le dernier match de la série contre les Pirates. A son dernier départ, Martinez a subi une défaite de 4-2 contre les Cubs, revers qui mettait fin à une série de 11 gains, la plus longue série du genre dans les ligues majeures cette saison. Quant à Drabek, il a toujours connu du succès contre les Expos. Il a une fiche de 1-0 cette saison contre eux avec une moyenne de points mérités de 1.20 en deux départs. Il a battu les Expos cinq fois en six décisions en carrière.

Vendredi, le voltigeur de droite Glenn Wilson a soutiré deux simples au gaucher Mark Langston. C'était le quatrième match d'affilée au cours duquel Wilson obtenait au moins deux coups sûrs. Il a connu 12 de ces matches, un sommet chez les Pirates cette saison.

Les Pirates ont claqué seulement 62 circuits depuis le début de la campagne et aucun grand chelem, eux

PIRATES				EXPOS					
	ph	p	cs	pp		ph	p	cs	pp
Bonds cg	4	2	1	0	DwHtts cc	5	0	0	0
Bell cc	3	1	0	0	Foley 2b	5	0	0	0
VanSlyk cc	5	2	2	3	Galarrg 1b	4	0	2	0
Bonilla 3b	5	1	2	2	Raines cg	4	0	0	0
GWilson cd	4	0	2	1	Brooks cd	4	0	0	0
LVilliere r	3	0	0	0	Wallach 3b	4	1	1	0
Redus 1b	4	0	1	0	Santoven r	3	2	2	0
Bellard 2b	2	0	0	0	Owen ac	4	1	3	1
Walk l	4	0	0	0	Perez l	1	0	0	0
Landrm l	0	0	0	0	McGffgn l	0	0	0	0

Totaux	34	6	8	6	Totaux	36	41	0	4
Pittsburgh	200	000	301	—	Redus	1	0	1	1
Montréal	000	000	202	—	Hudler ss	0	0	0	0

LSB—Pittsburgh 9, Montréal 7. 2B—Redus, GWilson, Santovenia, Bonilla. 3B—GWilson, Aldrete. C—VanSlyke (7), Bonilla (15). S—Bell, Perez.

	ML	CS	P	PM	BB	BB
Pittsburgh						
Walk LG, 10-7	8	1	3	8	4	1
Landrum PS, 16	2	3	2	0	0	0
Montréal						
Perez LP, 6-12	6	2	3	7	5	4
McGiffon	1	3	0	0	0	0
Burke	1	0	0	0	0	1
Hesketh	1	1	1	1	2	3

D — 2 h 59 A — 38.576

D—2 h 59. A—38,576.

qui ont déjà, il y a pourtant si peu d'années, terrorisé les lanceurs de la Ligue nationale quand on les sur-nommait *The Lumber Company*. Le dernier grand chelem des Pirates a été réussi le 20 septembre 1987 par Darnell Coles contre Sid Fernandez, des Mets.

Bob Walk, partant des Pirates hier, est un excellent frappeur. Avant la rencontre, il présentait une moyenne de .248 et avait déjà produit neuf points, soit un seul de moins que Mike Aldrete, mais en 71 présences de moins à la plaque.

CHAMPIONNAT DE LA PGA

Payne Stewart brise la glace

HAWTHORN WOODS, Ill. (AP) — Payne Stewart a effacé un retard de six coups sur les cinq derniers trous pour remporter le championnat de la PGA, sa première grande victoire en carrière, quand le leader après trois rondes et détenteur d'une avance de trois coups avec quatre trous à jouer, l'Américain Mike Reid, a commis une série d'erreurs impardonnables dans le dernier droit.

Stewart signait sa carte de la dernière ronde, un excellent total de 67, dans la tente du marqueur officiel, et croyait bien sa journée terminée quand Reid a laissé filer une avance de trois coups avec quatre trous à jouer. Il a entre autre commis un double bogey au 17e trou quand il a eu besoin de trois roulés pour attein-

dre la coupe.

Cette mésaventure à l'avant-dernier trou de la compétition permettait à un autre joueur que Reid de se hisser au premier rang. Reid, qui a détenu ou partagé la tête depuis le début de cette épreuve, une des quatre comptant pour le grand chelem du golf, avait besoin d'un birdie au dernier trou pour créer l'égalité.

Mais il a raté d'une distance de quatre pieds, qui lui aurait justement fait forcer une prolongation, permettant à Stewart de remporter la 71e édition du Championnat de la PGA, sa première grande victoire en plus de 10 ans de carrière, grâce à une carte finale de 276, 12 coups sous la normale.

D'ordinaire calme, Reid avait

mentionné plus tôt cette semaine qu'il avait appris sa leçon à la suite de mésaventures semblables survenues au Tournoi des Maîtres, plus tôt cette saison, quand il a aussi laissé filer une avance sur les neuf derniers trous de l'autre épreuve du grand chelem. Reid a fait fi de nombreux spectateurs au dernier vert pour effectuer un sourire à Stewart, lui servant la main immédiatement après avoir raté son roulé.

Reid, avec trois coups d'avance à l'issue de la troisième ronde, interrompue samedi en raison de la pluie et poursuivie hier, a perdu trois coups sur les trois derniers trous. Reid a finalement remis une carte de 74 pour terminer au sein d'une triple égalité au dernier rang.

Palmer n'a pas à rougir

HAWTHORN WOODS, Illinois (AP) — Arnold Palmer a débuté la 71e classique de la PGA avec autorité et il l'a terminé de la même façon, hier.

Il a joué une ronde finale de 70, deux sous la normale, qui s'est terminée avec un coup roulé de 30 pieds au 18e trou où il a reçu, selon lui, « une de mes plus belles ovations en carrière ».

La foule a commencé à l'applaudir et elle n'a pas cessé même quand il placé sa balle sur le vert avec son deuxième coup. « Je me sentais très nostalgique en m'approchant du vert, a dit Palmer, qui aura 60 ans le mois prochain. J'ai eu beaucoup de grandes ovations dans ma carrière, mais cette foule était incroyable. »

L'ovation a duré cinq minutes. « J'ai dit à mon caddie que je me demandais ce que ce serait si je réussissais ce coup roulé », a précisé Palmer.

Comme prévu, ce fut le délire quand sa balle est tombée dans la coupe pour mettre fin à sa ronde.

« Ce fut très excitant », a souligné Palmer, qui a été entouré par la foule en quittant le terrain. Il a signé des autographes durant une quinzaine de minutes.

Palmer considère qu'il a bien joué durant le tournoi sauf pour sa troisième ronde de 81, qu'il a complétée hier matin avant de jouer son 70 pour un total de 293.

EN BREF...

Tennis : Filippini fait mouche à Prague

PRAGUE, Tchécoslovaquie (AP) — L'Uruguayen Marcelo Filippini, tête de série numéro quatre, a remporté le tournoi de tennis de Prague, en Tchécoslovaquie. Il a battu en finale l'Autrichien Horst Skoff, deuxième favori, en deux sets de 7-5 et 7-6 (7-4). Filippini a touché la bourse principale de \$28,000.

PGA britannique: Brand l'emporte au 18e trou

YORK, Angleterre (AP) — Gordon Brand Jr. a calé un coup roulé de 18 pieds pour un eagle au dernier trou, hier, pour remporter le tournoi de golf de la PGA d'Angleterre par un coup devant Derrick Cooper et ainsi mériter une place sur la formation européenne de la coupe Ryder. Le 64 de Brand — il avait fait de même lors de la première ronde —, a porté son total à 272, 16 sous la normale. L'Écossais de 30 ans a débuté la journée avec un recul de sept coups derrière Cooper mais il l'a rejoint au neuvième trou quand il a réussi un eagle à l'aide d'un coup roulé de 40 pieds. La victoire a permis à Brand de passer au sixième rang au total des points de la coupe Ryder et de se mériter une deuxième sélection au sein de cette formation.

Jakob Hlasek se fracture le pied gauche

GENÈVE, Suisse (AFP) — Le joueur de tennis suisse Jakob Hlasek, numéro 11 mondial, a été victime d'une fracture au pied gauche, a avisé hier l'Agence télégraphique Suisse. Le joueur zurichois a déjà renoncé à disputer les Internationaux de tennis du Canada et est incertain pour les Internationaux des États-Unis, qui débuteront le 28 août, à Flushing Meadow.

GP DE HONGRIE DE FORMULE 1

Nigel Mansell piège tous ses adversaires

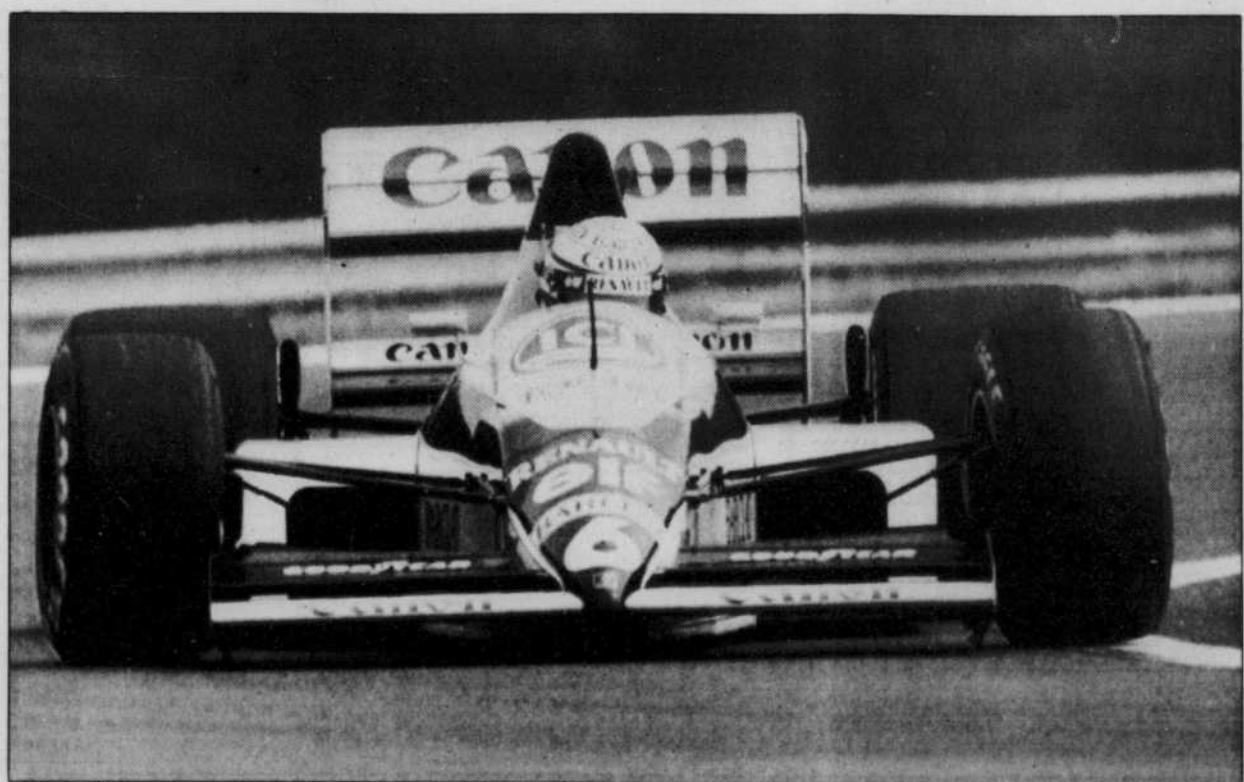
BUDAPEST (AP) — C'est la Ferrari du Britannique Nigel Mansell qui a franchi en tête, hier, la ligne d'arrivée du Hungaroring. L'Italien Riccardo Patrese (Williams-Renault), parti en position de tête, a abandonné après avoir mené pendant plus de la moitié de ce Grand Prix de Formule 1 de Hongrie.

Le Brésilien Ayrton Senna (McLaren-Honda) a terminé deuxième devant le Belge Thierry Boutsen (Williams-Renault). Le Français Alain Prost a pris la quatrième place et compte 56 points en tête du classement du championnat du monde, devant Senna (42 points).

Patrese, qui avait lors des essais mis fin à une année de règne des McLaren en position de tête, a pris un excellent départ parvenant à résister à Senna. L'Italien pouvait alors espérer tenir jusqu'au terme des 77 tours d'un Hungaroring sinuueux où il est traditionnellement difficile de doubler.

Derrière la Williams-Renault s'est rapidement mise en place la hiérarchie et c'est un trio de choc qui suivait alors Patrese : Senna, la Ferrari de l'Autrichien Gerhard Berger et Prost. Lorsque Berger s'est arrêté à son puits pour changer de pneus, c'est son coéquipier Mansell — parti en 12e position — qui a dépassé à la mi-course.

C'est alors que la Williams de tête a donné des signes de faiblesse et que Patrese a vu s'évanouir toute chance de victoire. Senna puis Mansell l'ont doublé. L'Italien, victime d'un incident mécanique, a été contraint à l'abandon à 23 tours de l'arrivée. Tout comme Berger qui était parvenu à revenir.



L'Italien Riccardo Patrese, bien que parti en pole position au Grand Prix de Hongrie, a dû abandonner à la mi-course en raison d'ennuis mécaniques. Sur le circuit de la Hungaroring, où il est traditionnellement difficile de dépasser, c'est dans ces circonstances que l'Italien a renoncé à une première victoire cette saison.

Senna ne resta pas longtemps en tête et s'est fait piéger par Mansell lors du dépassement d'un attardé. Le Britannique s'est installé solidement à la première place tandis que Prost a perdu la troisième lors d'un changement de pneumatiques.

Sur la ligne, Mansell comptait 26 secondes d'avance sur Senna et a

couvert les 77 tours en une heure, 49 minutes et 38 secondes, soit une moyenne de 167,197 kmh, pour remporter son 15e Grand Prix et sa seconde victoire de la saison.

« C'était une course absolument super, la meilleure de ma carrière », jubilait Mansell qui remonte à la troisième place du championnat du

monde. De son côté, Prost ne réalise pas une mauvaise opération avec sa quatrième place, d'autant que son éternel rival Senna — visiblement mécontent — n'a pas réussi à l'emporter.

Le prochain Grand Prix sera disputé le 27 août à Spa-Francorchamps.

BASEBALL

Ligue nationale

Samedi

Montréal 5, Pittsburgh 2

Houston 6, Cincinnati 5

Chicago 9, Phil'pie 7

L. Angeles 5, S. Francisco 1

New York 3, St. Louis 1

Atlanta 5, San Diego 4

Hier

New York 3, St. Louis 2

Pittsburgh 6, Montréal 4

Phil'pie 5, Chicago 3

Houston 5, Cincinnati 0

L. Angeles à S. Francisco

Aujourd'hui

Pittsburgh, Drabek (9-9)

à Montréal, De. Mar-

tinex (12-2), 17 h

Atlanta, Scholtz (11-10)

et P. Smith (3-11) à St.

Louis, Magrane (14-7)

et Horton (0-0), 2,

18 h 35

Chicago 6, Seattle 4

Detroit au Texas

Aujourd'hui

Toronto, Gozzo (1-0) à

Boston, Bodicker

(10-8), 19 h 35

Baltimore, Thurmond (2-

4) à Detroit, Morris (2-

9), 19 h 35

Kansas City, Aquino (6-6)

à Chicago, Dotson (3-

6), 20 h 30

New York, Hawkins (13-

11) à Milwaukee, Na-

varro (3-5) ou Knud-

son (8-3), 20 h 30

Minnesota, A. Anderson

(13-9) en Californie,

McCaskill (12-6),

22 h 35

Californie 4, Oakland 3

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	68	50	.576	—
MONTRÉAL	65	52	.556	2½
NEW YORK	64	53	.547	3½
ST. LOUIS	60	55	.522	6½
PITTSBURGH	49	67	.422	18
PHILADELPHIE	47	70	.402	20½

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
SAN FRANCISCO	67	50	.573	—
HOUSTON	64	54	.542	3½
SAN DIEGO	59	59	.500	8½
CINCINNATI	56	61	.479	11
LOS ANGELES	55	62	.470	12
ATLANTA	48	68	.410	18½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	60	56	.517	—
BOSTON	57	58	.496	2½
TORONTO	58	59	.496	2½
MILWAUKEE	59	60	.496	2½
CLEVELAND	57	61	.483	4
NEW YORK	55	62	.470	5½
DETROIT	42	74	.362	18

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
OAKLAND	71	47	.602	—
CALIFORNIE	69	47	.595	1
KANSAS CITY	64	52	.552	6
TEXAS	61	54	.530	8½
MINNESOTA	58	59	.496	12½
SEATTLE	56	61	.479	14½
CHICAGO	50	67	.427	20½



Les frappeurs

	ph	p	cs	pp	cc	moy.
Aldrete	122	27	12	1	221	
Brooks	409	101	45	8	247	
Fitzgerald	195	48	31	5	246	
Foley	274	62	27	5	226	
Galarraga	414	107	63	17	258	
Garcia	169	47	15	2	278	
Hudler	119	32	13	6	269	
Johnson	79	18	13	2	228	
Martinez	266	77	18	3	289	
Nixon	242	55	20	0	227	
Owen	304	72	32	5	237	
Raines	355	106	53	8	296	
Santovenia	219	60	24	5	278	
Wallach	428	119	58	9	274	
Buts volés: Nixon 30; Raines 25; Martinez 14; Hudler 12; Galarraga 10; Brooks 6; Garcia 5; Owen, Wallach 3; Fitzgerald, Foley, Santovenia 2; Aldrete, Johnson 1.						

La « machine à sous »

Le gouvernement doit se protéger contre lui-même

AUSSI nécessaire soit-elle, la nouvelle taxe de vente sur les produits et services (TPS) risque de devenir une véritable « machine à sous » entre les mains du gouvernement fédéral. Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a indiqué clairement la semaine dernière que l'objectif premier de ce nouvel impôt est de contribuer à éponger le déficit budgétaire et à financer les « programmes et services auxquels les Canadiens sont attachés ».

Les libéraux et les néo-démocrates ne devraient pas s'en plaindre : quand l'un ou l'autre succéderont aux conservateurs, ils n'auront pas à chercher de midi à quatorze heures pour financer leurs nouveaux « projets de société ».

Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un gouvernement lève un impôt pour payer les services qu'il offre aux contribuables. Mais la TPS est différente de toutes les autres formes de taxation adoptées jusqu'à maintenant par l'administration fédérale. Pour la première fois, Ottawa se dote d'une source de revenu qui, sur les plans politiques, économiques et financiers, comportent d'indiscutables avantages sur les modes traditionnels d'imposition.

En fait, la TPS est si efficace qu'elle pourrait se retourner contre le contribuable qui, au premier abord, a pourtant toutes les raisons de l'appuyer.

Car il faut comprendre que la nouvelle taxe de vente de M. Wilson est appelée à prendre la relève de l'impôt sur le revenu des particuliers comme source principale de recettes du gouvernement fédéral. La première phase de la réforme fiscale, qui est entrée en vigueur en janvier 1988, prévoyait une baisse sensible de l'impôt direct des particuliers et une hausse de l'impôt des sociétés. D'ici 1991-92, ces mesures entraîneront une réduction de l'impôt des individus de \$ 12 milliards et une hausse de la taxation des sociétés de \$ 1,5 milliards. C'est la TPS qui comblera la différence de quelque \$ 10 milliards.

Cette évolution est moins révolutionnaire qu'elle n'y paraît car au début des années soixante, les taxes de vente et d'accise constituaient déjà la plus importante (34 %) source de recettes budgétaires du gouvernement. Il faut prévoir que leur part, qui n'est plus que de 21 %, remonte rapidement au cours de la prochaine décennie.

Il s'agit en réalité d'une tendance générale dans les pays de l'OCDE (seuls les États-Unis, la Suisse

et l'Australie ont rejeté jusqu'à maintenant l'adoption d'un impôt sur la consommation du type TVA). Partout ailleurs, en effet, les impôts provenant des particuliers avaient atteint des niveaux si élevés que les gouvernements ont été contraints de mettre au point d'autres sources de revenus.

Ces changements constituaient finalement une bonne affaire pour les contribuables qui, de par leur nature, sont plus allergiques à l'impôt sur le revenu qu'à la taxation indirecte.

À court terme peut-être, mais à long terme, ce n'est pas sûr. Car cette nouvelle taxe de vente possède des propriétés presque magiques. Elle est si simple d'application qu'elle peut, pratiquement à l'insu des contribuables, gonfler les revenus de l'État en un rien de temps (à raison de \$ 2,5 milliards par point de pourcentage). Jusqu'où ? Suffisamment pour régler au moins une partie du déficit budgétaire, nous dit M. Wilson. Que feraient alors libéraux ou néo-démocrates en mal de grands programmes sociaux ?

En somme, le nouveau régime fiscal, bien qu'il soit plus rationnel, plus efficace et réponde mieux aux attentes des contribuables, peut amener le gouvernement à dépenser plus qu'il ne l'aurait fait sous l'ancien système.

La réforme fiscale que complète le gouvernement plonge ses racines dans des transformations dont on observe des parallèles dans plusieurs pays industrialisés. Les changements qu'il propose sont inévitables. Mais les conséquences aussi.

Le gouvernement conservateur a déployé de courageux efforts durant son premier mandat pour comprimer les dépenses publiques. Il ne peut certes continuer à réduire les déboursés au même rythme. Même si sa marge de manœuvre est de plus en plus réduite, il ne doit pas craindre de réexaminer plus attentivement encore le financement des programmes les plus coûteux.

Dans cette perspective, la visibilité de la TPS prend une importance capitale. Le gouvernement doit maintenir son objectif, malgré les difficultés auxquelles il se heurtera au cours des premières années d'application, de rendre la taxe de vente la plus visible possible. C'est un des rares moyens dont il dispose pour se protéger contre lui-même, en rendant le consommateur conscient qu'il est aussi un contribuable.

— ALBERT JUNEAU

Nouveau flacon, vieux saké

La vie politique japonaise est à un point crucial de son histoire

AVEC des élections législatives anticipées qui se profilent à l'horizon, le nouveau gouvernement conservateur japonais formé par M. Toshiki Kaifu, apparaît comme le résultat d'un fragile compromis entre deux exigences contradictoires. L'une vise à donner une image renouée du personnel conservateur, impliqué dans le scandale Recruit-Cosmos et massivement désavoué par l'électorat le mois dernier, l'autre à préserver le système traditionnel des factions qui a dominé l'histoire du Parti libéral-démocrate (PLD), au pouvoir depuis 1955.

Après la déroute de ce dernier aux élections sénatoriales de juillet, la vie politique japonaise se trouve à un point crucial de son histoire. Le PLD a pour la première fois perdu la majorité au Sénat au profit d'une opposition dominée par la dynamique Mme Takako Doi, présidente du Parti socialiste (PSJ), qui n'a cessé, depuis, de réclamer un scrutin législatif anticipé.

Les élections, prévues en principe pour l'été 1990, pourraient avoir lieu dès la fin de cette année ou au début de l'an prochain et traduire, dans les faits, la fin de la domination du PLD.

Avec cette échéance majeure à la clé, M. Kaifu, qui s'est engagé à promouvoir « le dialogue et la réforme », se devait de présenter une façade renouée : aucun des 22 membres du nouveau cabinet ne faisait partie du gouvernement de M. Sousuke Uno, éphémère prédécesseur de M. Kaifu, même si sept d'entre eux ont déjà été mi-

nistres dans le passé. La présence de deux femmes a également été saluée comme un progrès.

L'opposition et la plupart des journaux ont cependant regretté que la « logique des factions » ait prévalu dans la distribution des portefeuilles. La représentation de ces clans au sein du cabinet Kaifu est quasiment identique à celle qui avait prévalu au sein du dernier gouvernement de M. Noboru Takeshita, lequel continue de diriger en coulisse la principale faction du PLD en dépit de son implication dans l'affaire Recruit, qui l'avait contraint à la démission en avril.

Aboutissement de dures tractations, le fragile équilibre gouvernemental devrait limiter les ambitions de M. Kaifu, d'autant que les conservateurs n'ont pas fini de payer, auprès de l'électorat, leurs implications dans des scandales financiers ou d'alcôve. Tout cela fait un peu l'effet d'une nouvelle bouteille, mais remplie d'un vieux saké.

Il reste que le monde des affaires se garde d'afficher la moindre émotion, comme si l'entreprise « Japon Ltd » fonctionnait sans trop s'inquiéter des déboires d'une direction politique apparemment usée et sans grande imagination. La nouvelle page qui s'annonce dans la vie politique japonaise n'ébranle pas, du moins pour l'instant, la sérénité d'une puissance financière impériale à son zénith. Cette dernière semble accepter que le PLD, avec lequel elle est pourtant si étroitement liée, perde un monopole exercé pendant 34 ans.

— LE MONDE

Plaidoyer pour une garderie

LIBRE OPINION

BARBARA BARCLAY

NOUS AVONS BEAU essayer, nous n'arriverons pas à comprendre. Le gouvernement nous dit que les Québécois ne font pas assez d'enfants; nous avons besoin de grossir la population; la croissance démographique est essentielle à la croissance économique. Le gouvernement nous offre des primes à la naissance, particulièrement pour les 2e et 3e enfants. Quelques-uns ont cru ces propos.

Mais, quand nous essayons d'appliquer la politique gouvernementale à la réalité quotidienne, on constate des failles importantes. L'augmentation du coût de la vie et le relèvement de nos impôts pour réduire le déficit font que seuls les très riches peuvent se permettre le luxe qu'un des conjoints reste à la maison pour s'occuper des enfants d'âge préscolaire... s'il y a des conjoints !

On ne peut exclure les frais de garderie des dépenses nécessaires pour élever un enfant. Ces frais sont coûteux mais inévitables; de toute façon, cette dépense insuffisante chaque année au moins \$ 5,000 par enfant dans l'économie. Cela peut encore aller. Mais voyons ce qui arrive.

D'abord, trouver une garderie. Quand c'est fait, horreur ! la gar-

derie démenage deux villes plus loin et toutes les garderies de la région ou accessibles en autobus ont des listes d'attente. Que faire ? Heureusement, un vaillant professeur intervient, recrute de bons employés, achète du matériel et des jouets, trouve des locaux occupés auparavant par une garderie, locaux qui satisfont aux exigences du gouvernement, et fait les démarches nécessaires pour obtenir un permis.

Qu'est-ce qu'on apprend ? Le gouvernement refuse de se pencher sur la demande. Et pourquoi donc ? Eh bien, de nouvelles politiques viennent d'être instaurées. Il ne faudra que deux ou trois ans pour obtenir le permis. Mon enfant a trois ans. Quand le permis aura été émis, elle sera en âge d'entrer à l'école.

J'essaie encore de comprendre le gouvernement. J'appelle la propriétaire de la garderie qui démenage, elle me laisse entendre que le réseau est peut-être contingenté. Le « West Island » est vu comme une entité unique pour laquelle on a approuvé un nombre déterminé de garderies.

« Mais y a-t-il un grand nombre d'enfants chez vous qui font l'objet de subventions ? Cette garderie coûte-t-elle cher au gouvernement ? » Réponse : un seul enfant peut-être fait l'objet d'une subvention. Ce coût doit être bien faible comparé à l'impôt versé par les parents et par le personnel de cette garderie, n'est-ce pas ?

Quel raisonnement fait que la bureaucratie étrange politiques et stratégies officielles ? Est-ce que le gouvernement ne sert qu'en paroles

la cause avouée de la croissance de la population québécoise et celle d'avoir des enfants en meilleure santé et mieux traités ? Est-ce que ses bureaux ont si peu d'équipements et de personnel qu'il faut deux ou trois ans pour traiter les demandes ?

Y a-t-il un système de contingents afin de décourager les mères d'aller sur le marché du travail ?

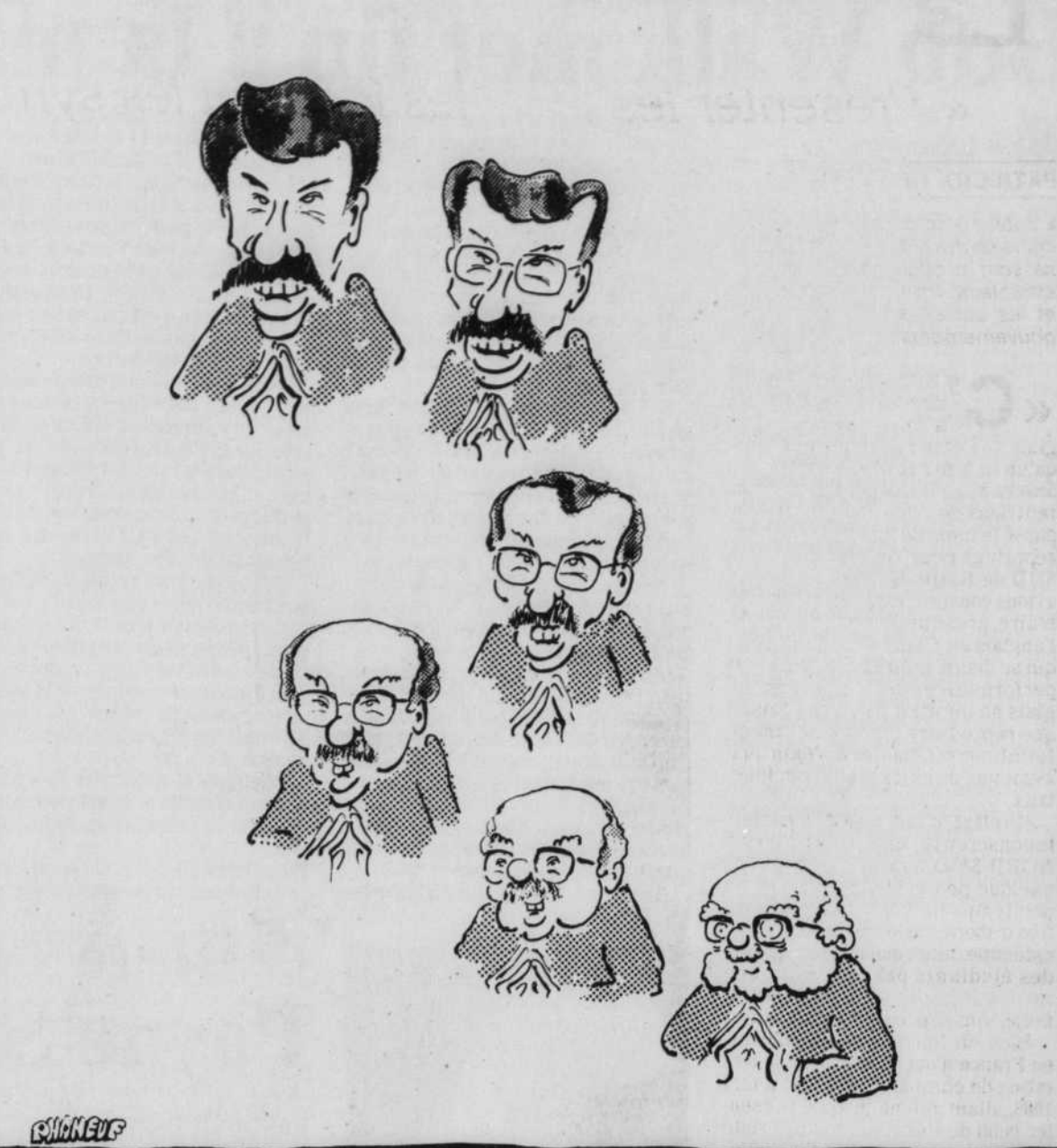
Le gouvernement veut-il empêcher les diplômés en éducation préscolaire de mettre en pratique les connaissances qu'il les a aidés à acquérir ? Veut-il les empêcher de faire un apport grandement requis à la société ? Est-il pris d'assaut par une phalange de bonnes femmes qui défendent, cigarette au bec, leur territoire contre l'invasion de jeunes gens aux idées avant-gardistes ? Sûrement, aucune de ces hypothèses n'est vraie dans notre société axée vers l'avenir !

Honorables ministres, je vous prie de reconsidérer votre politique de manière à ce que notre région puisse être desservie adéquatement par un réseau de garderies.

Ce ne pourrait qu'être à l'avantage de tous : enfants qui se sont épanouis dans un milieu bilingue et stimulant — mères travaillant à l'extérieur qui portent un fardeau plus lourd et plus complexe que n'aurait pu l'imaginer nos mères — professeurs en chômage qui pourraient aider concrètement notre société — et en bout de ligne, toute la collectivité.

Car, des enfants heureux, créatifs, équilibrés et productifs sont les meilleurs garants de notre avenir.

L'AUTOROUTE SOUTERRAINE ou LES TRANSFORMATIONS DU MAÎTRE D'ŒUVRE



REPRISE

LETTRES AU DEVOIR

Une inertie inacceptable

Lettre à M. Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures

EN TANT que citoyenne canadienne, j'aimerais vous faire part d'une situation malheureuse et dramatique qui est survenue lors de mon séjour en Espagne en juillet 1989.

Une amie et moi-même avons été victimes d'un vol alors que nous étions dans notre voiture, portes verrouillées et vitres fermées (à 48 degrés C, nous avions l'air climatisé). Les voleurs ont fracassé les vitres de la voiture à l'aide de roches alors que nous arrêtons à un feu rouge de circulation. Ils ont tout pris le contenu arrière de la voiture. J'ai évité de justesse de me faire tuer. En descendant rapidement la voiture, la roche qui devait me briser le crâne tomba sur mes genoux. Vous me direz que le fait est courant ! Cependant, la suite de l'histoire l'est moins.

Nous étions obligées de demeurer à Séville (Espagne) pour faire passer la voiture et obtenir mon passeport au consulat canadien. Ne sachant plus où aller, nous sommes retournées au même hôtel. Le drame de l'histoire survient au moment où les voleurs reviennent pendant la nuit (à 1 h 30) pour nous vendre nos papiers (passeport, permis de conduire, billet d'avion, etc.) Nous étions carrément paniquées ! La police ne se déplace pas, il n'y avait aucun gardien de sécurité dans l'hôtel et nous soupçonnions le personnel de la réception d'être complice. Nous étions laissées à nous-mêmes. Ne sachant que faire, je demande au responsable de la réception son avis. Il me répond que « d'habitude on leur offre un montant d'argent » et me suggère même le montant à leur donner. Il s'offrit même pour effectuer toute la transaction avec eux. J'ai passé la nuit blanche avec mon couteau de poche à la main... Ce fut l'angoisse la plus démente ! Il n'y avait personne que je pouvais appeler, je ne pouvais compter ni sur la police et ni sur le personnel de l'hôtel.

Je trouve scandaleux que des chaînes d'hôtels d'une telle réputation puissent être infiltrées par des réseaux de criminels. En plus de tout le traumatisme, j'y ai perdu \$ 5,000.

À mon retour à Montréal, j'ai appris par le porte-parole de votre ministère, Mme Abbie Dann que le gouvernement était au courant de l'existence de tels réseaux. Selon Mme Dann, ce phénomène est assez courant dans presque tous les pays. Son attitude laisse croire que le gouvernement n'accorde aucune importance au fait que les citoyens canadiens encourrent des risques et peuvent même être tués. Je refuse de faire partie des statistiques du secrétariat d'État aux Affaires extérieures de touristes morts, blessés ou dévalisés.

Je demande au gouvernement canadien de réagir à cette situation en informant les Canadiens et en communiquant avec les autorités pour leur faire connaître la gravité de la situation. Lorsque le consulat canadien est

rendu à vous conseiller de dénoncer l'inertie du gouvernement et encourage vivement de faire pression parce qu'il s'avoue impuissant à obtenir des résultats, c'est que la situation est alarmante ! Le consulat a même déclaré que si la situation persiste et que les réseaux de criminels ne sont pas éliminés d'ici 1992 lors des Jeux olympiques à Barcelone, l'Espagne sera rayée de la carte mondiale. Ce n'est pas à faire l'autruche que l'on finit par résoudre le problème.

Je suis impatiente de connaître les actions qu'entreprendra le gouvernement pour remédier à la situation et protéger ses citoyens contre de tels réseaux de crimes organisés.

— ANDRÉE M. DUPONT
Saint-Laurent, le 8 août.

En échange de Charles Yacoub

Lettre à M. Doug Lewis, ministre fédéral de la Justice

PERMETTEZ-NOUS de vous dire notre vive inquiétude au sujet du sort de Charles Yacoub.

Nous avons pris connaissance d'une lettre que le frère Jacques Toussaint Bélanger, capucin, vous adressait le 15 mai dernier, dans laquelle il s'offre en substitution au cas où Charles Yacoub serait mis en prison. Nous désirons vous faire connaître que nous sommes profondément d'accord avec les motifs invoqués par le frère Bélanger pour que Charles Yacoub ne soit pas emprisonné. Nous croyons, nous aussi, que son geste doit être interprété comme un cri d'impuissance face à la souffrance de son peuple et face à notre terreur collective et à notre complicité dans le commerce des armes.

— CLOTILDE LEMAY
et 42 autres signataires
Montréal, le 2 août.

Surconsommation de pouvoir

EN annonçant l'imposition de mesures exceptionnelles de contrôle pour contrer une surconsommation de médicaments par certains bénéficiaires de l'aide sociale, le ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, M. André Bourbeau, a fait preuve d'une incompétence manifeste.

Concernant la commercialisation frauduleuse de médicaments, il faut garder un certain sens des proportions. Supposons, de la cinquantaine de bénéficiaires qui font actuellement l'objet d'investigations par la Sûreté du Québec (et rappelons que des médecins et des pharmaciens seraient de connivence avec eux), que l'on découvre, aux termes de l'enquête de la SQ qu'ils soient coupables. Ensuite, supposons que des accusations soient portées contre eux, qu'ils soient jugés et reconnus coupables; et, de plus, qu'on ait, de part et d'autre, épuisé tous les recours, et qu'il s'avère qu'ils soient tous effectivement coupables. Eh bien, ce petit nombre sur l'ensemble des bénéficiaires (456,862 en 1988) représente une infime portion, soit un centième de un pourcent (0.01 %). C'est très peu, et ça ne justifie d'aucune façon de prendre des mesures exceptionnelles de contrôle sur 1,300 bénéficiaires, et encore moins sur l'ensemble des assistés sociaux.

Concernant les 1,300 assistés sociaux (chiffre révélé par une

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

étude statistique de la Régie de l'assurance-maladie du Québec) qui surconsommerait des médicaments, il s'agit là d'un problème qu'il faut traiter avec délicatesse. Au lieu d'opter pour une approche aidante (ex. par une campagne de sensibilisation tant auprès des victimes que des intervenants) le ministre opte pour une approche coercitive tout aussi inappropriée, dans les circonstances, qu'inefficace. Cette odieuse approche peut avoir des ratés puisque les cas sont jugés au mérite afin, dit-on, de ne pas affecter les grands malades (cancéreux) qui doivent effectivement consommer beaucoup de médicaments.

La surconsommation de médicaments est sans aucun doute un problème social très grave, et qui ne concerne pas exclusivement les assistés sociaux, mais cela ne justifie en rien de traiter les victimes de cette pratique comme des criminels.

Les mesures punitives mises de l'avant par le ministre, en réponse au problème de surconsommation de médicaments, manifeste de sa part un acharnement sur les plus démunis (pourtant il est responsable d'un ministère où l'on attend du ministre tout le contraire), et une incompétence vis-à-vis d'un problème qui exige délicatesse et circonspection.

Bref, confondre la commercialisation frauduleuse de médicaments avec la surconsommation de médicaments, répondre à ces deux problèmes par une même médecine punitive, de la part d'un ministre responsable des plus démunis, c'est grave ! Il faut mettre fin à la « surconsommation » du pouvoir politique.

— GILLES CORMIER
Montréal, le 5 août.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements: (514) 844-5738

« LE DEVOIR » (USPS #003708) is published daily by L'imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

La Chine et les médias occidentaux

« Présenter les faits, les idées et les symboles dans leur contexte »

PATRICIO HENRIQUEZ

L'auteur était dans la capitale chinoise durant les semaines où se sont produits les affrontements entre les étudiants et les autorités gouvernementales

« C'EST étonnant d'entendre tant de Chinois s'exprimer en anglais ! » Cette remarque que quelqu'un fit à ma collègue Alexandra Szacka nous laissa perplexes. Nous rentrions de Chine, où nous avions passé le mois de mai à tourner des reportages pour l'émission NORD-SUD de Radio-Québec, et nous y avions constaté exactement le contraire, presque personne ne parle l'anglais en Chine. Pourtant, celui qui se disait impressionné par les performances des Chinois en anglais ne mentait pas. Il ne faisait que reproduire l'image des manifestations étudiantes à Pékin qu'il avait vue dans les médias occidentaux.

En effet, d'une manière parfois inconsciente, on a (d'ailleurs à NORD-SUD nous-même y avons quelque peu contribué) donné au printemps de Pékin une connotation d'abord anglo-saxonne, puis occidentale, alors que la contestation des étudiants pékinois était une manifestation essentiellement chinoise, sans précédents occidentaux.

Bien sûr, quelques éditorialistes en France n'ont pu résister à la tentation de comparer mai 1989 à mai 1968, allant même jusqu'à présenter celui de Pékin comme une suite presque inéluctable de celui de Paris. Wang Dan, ce jeune étudiant en histoire, aujourd'hui emprisonné par le régime chinois et accusé d'être le principal responsable de la contestation, avait pourtant peu entendu parler de mai 68. Il affirmait par ailleurs que le mouvement chinois avait toutes ses racines, ses antécédents et ses motivations profondes en Chine.

Alors même qu'ils souhaitent respecter ce genre de propos, les journalistes occidentaux ne peuvent s'empêcher de les dénaturer. En premier lieu, à travers l'image visuelle qui, en l'occurrence, vaut mille mensonges. Photographes, reporters, cameramen, réalisateurs occidentaux se laissent séduire en Chine par la pancarte en anglais ou en français qui passe devant eux. On la capte, on reste longtemps sur elle. C'est tout « naturel ! ». L'image dans laquelle on lit *democracy* ou *démocratie* sera instantanément décodée par le téléspectateur bien installé dans le confort de sa « démocratie ». Si l'image représentait des idéogrammes



Que signifie le mot *democracy* dans la bouche et sur les pancartes des étudiants chinois ?

mes chinois, il faudrait les traduire soit par une narration, soit par un sous-titre; mais cela prend du temps et, à la télévision, *time is money*.

La pancarte en anglais ou en français passe donc avec un grand succès l'épreuve d'un double processus de sélection propre aux médias : la prise et le montage (ou la mise en page, dans le cas de la presse écrite). Ainsi, l'objectif politique des étudiants chinois est présenté la plupart du temps en anglais. Tout se passe comme si les journalistes occidentaux disaient à leur public : « C'est très simple, ils veulent une démocratie comme la nôtre ».

Mais, en vérité, ce n'est pas si simple. Et l'apparente simplicité

trouve son origine dans les procédures journalistiques occidentales, conscientes ou inconscientes. Car, Place Tian An Men, 99 % des pancartes étaient écrites uniquement en chinois. Le chinois, on le sait, constitue l'un des idiomes les plus difficiles à apprendre en tant que langue seconde. Des journalistes occidentaux ne parlant pas le chinois, cherchent (pourrait-il en être autrement ?) des interlocuteurs avec lesquels l'on puisse communiquer directement.

C'est ainsi que l'Institut des langues étrangères de Pékin devient la pépinière des médias occidentaux, et cela, malgré que les étudiants de cette école se sont comptés parmi les moins combattifs durant la contestation. Là encore, ce

qui est dit sur les très justes revendications du mouvement chinois se transforme en propos frêlés. Sans compter que l'échantillonnage des personnes-ressources avait déjà impliqué une réduction considérable, du fait que son seul critère avait été la disponibilité linguistique.

Songez à une équipe de la télévision chinoise qui viendrait à Montréal faire un reportage sur la défense de la culture française et qui n'interrogerait que des francophones parlant le chinois. Il est très difficile d'entendre d'autres langues (parfois même d'autres accents) à la télévision francophone d'ici, que le français. Ceci est justifiable lorsqu'il s'agit de défendre le français face à l'invasion anglo-saxonne — quoiqu'on accepte plus facilement un anglophone qu'un allophone. Mais, lorsqu'il s'agit d'autres réalités, il ne faudrait pas se priver de témoignages dans des langues autres que le français. Ceci éviterait des situations un peu absurdes comme ce fut le cas lorsqu'en 1985 nous écoutâmes un reportage sur le tremblement de terre à Mexico. Le drame fut raconté en français... par des secouristes français, sans un seul témoignage des Mexicains.

Mais, au-delà des images visuelles et de la langue, il y a les symboles. Ceux-là ne sont, pas plus que les pancartes, à l'abri des processus de sélection journalistiques.

Durant le printemps de Pékin, les étudiants se sont servis de toutes sortes de symboles pour exprimer leurs aspirations. L'effigie de Hu Yao Bang, ancien secrétaire général du PC chinois et limogé en 1987 après une dispute avec Deng Xiaoping, a été le premier symbole brandi par les étudiants. À sa mort, en avril dernier, les jeunes sont descendus dans les rues pour exiger qu'il soit enterré avec tous les honneurs. En même temps, on parlait fort de libertés et de démocratie à ces manifestations. Et pourtant, le vieux Hu n'avait pas toujours été dans sa vie de communiste un très grand démocrate. Mais il avait été en conflit avec ce même pouvoir que les jeunes voulaient déranter.

Autre symbole : l'hymne communiste. L'Internationale, chanté cent fois par jour à Pékin pour dénoncer la corruption instaurée par le régime communiste.

L'image de Mikhaïl Gorbatchev, qui se rendit en visite officielle à Pékin en mai dernier, servit aussi à illustrer les revendications des jeunes Chinois. Mao lui-même fut utilisé comme argument contre la dictature chinoise. En fait, tout ce qui était susceptible d'être opposé au pouvoir actuel — peu importe les

raisons de l'opposition — servait à provoquer ce même pouvoir.

C'est sans doute dans cette perspective que les étudiants ont créé la déesse de la liberté, cette quasi-reproduction de la statue de New York. Mais les médias occidentaux ont privilégié ce symbole plus que tout autre parce qu'il était, à l'origine, occidental et familier. De là à supposer que les étudiants chinois désiraient une « american democracy » il y avait, pour les consommateurs occidentaux d'informations, moins qu'un pas.

Il est fort probable que, pendant que les chaînes de TV américaines diffusaient à profusion les images de la « déesse », à Moscou, la télévision soviétique ait accordé beaucoup plus d'importance aux photos de Gorbatchev brandies sur la Place Tian An Men. Et les Moscovites ont pu se dire : « Les étudiants chinois désirent la perestroïka et la glasnost ».

Il est néanmoins permis de penser que les étudiants chinois ne voulaient devenir ni Américains ni Soviétiques, non plus que copier leur modèles. D'ailleurs, on ne peut citer aucun témoignage émis durant le printemps de Pékin, qui soutiendrait que les manifestations de la jeunesse avaient comme objectif le renversement de l'ordre établi pour le remplacer par un autre d'inspiration étrangère. En fait, tel fut plutôt l'argument fallacieux du régime chinois pour justifier l'innombrable massacre du 3 et 4 juin.

Voilà la tragédie, car les étudiants voulaient, tout simplement, inventer leur propre démocratie. Une démocratie chinoise. Et si la démocratie est, comme on dit, une affaire de majorités, il faudrait faire attention. Un jour, peut-être, ce sera leur modèle qui sera à imiter.

Est-il encore nécessaire d'insister sur l'importance de présenter les faits, les idées, les symboles dans leur contexte ? Car les enlever de ce contexte équivaut à les adultérer et, parfois, comme dans le cas qui nous occupe, à leur faire dire notre propre ignorance.

Tout cela, une amie chinoise, récemment arrivée à Montréal, l'a appris, douloureusement. Elle assistait à un concert de jazz, dans la rue, quand elle fut soudainement émue par la découverte du mot LIBERTÉ, inscrit au-dessus de la scène. Ce mot lui rappelait la revendication la plus importante formulée par les étudiants pékinois sur la Place Tian An Men... Son émotion se mua en déception lorsqu'on lui apprit que ce mot servait ici à désigner une marque de yoghourt.

L'avortement la morale et le droit

MARCEL LEFEBVRE

Prêtre, théologien

L'UN des aspects de l'avortement trop souvent ignoré ou tenu dans l'ombre est le rapport très particulier qu'entretennent entre elles les perspectives morales et légales. Peu de gens mettront en doute la distinction qui existe, de fait, entre l'ordre moral et les visées de la loi civile.

Contrairement aux sociétés beaucoup plus homogènes d'autrefois, nos sociétés modernes et sécularisées ont abandonné le projet de faire coïncider les prescriptions de la loi civile avec les prescriptions d'une philosophie ou d'une religion particulière ou même avec celles de la « loi naturelle » interprétée par une philosophie ou une religion particulière.

C'est précisément en tenant compte de ce fait que les évêques catholiques du Québec et de l'ensemble du Canada ont répété, à plusieurs reprises, qu'une libéralisation de la loi pénale sur l'avortement ne modifierait en rien les lignes directrices de la conduite des catholiques en la matière : que l'avortement soit tenu pour un crime ou non par la législation du pays, ne change pas la nature de l'acte lui-même qui, selon une longue tradition philosophique assumée par le catholicisme, déroge au respect dû à la vie humaine dès son commencement.

En considérant cette distinction, certains pourraient peut-être suggérer que les Églises et les mouvements philosophiques, religieux ou spirituels devraient donc se tenir à l'écart du projet de législation, puisque la législation ne prétend pas imposer à qui que ce soit, contre sa conscience, le recours à l'avortement; il ne s'agit pas, en effet, d'une loi prescriptive, qui obligerait à poser un acte quelconque, mais d'une éventuelle loi dite « permissive ». Une telle législation se contente de permettre, en des circonstances dûment précisées, de participer à un avortement ou d'y recourir. La tolérance de la société n'implique pourtant pas une autorisation au plan moral.

Pourtant, une telle suggestion de maintenir à l'écart du débat sur l'avortement les Églises et les mouvements spirituels n'est pas recevable pour la raison suivante : même si une société ne déclare pas moralement bons les actes qu'elle omet de punir comme crimes, elle n'en reflète pas moins ses couleurs par les lois qu'elle sanctionne et par les mesures qu'elle omet de prendre.

Si une société punit mollement ou sévèrement les conflits d'intérêt des personnes qui détiennent des charges civiles, les insouciances de celles qui contaminent délibérément un environnement naturel fragile, les crimes crapuleux de celles qui bâtissent un réseau de revende de drogues, cette société s'identifie à certaines valeurs et propose indirectement une certaine forme d'idéal de vie. Accepterions-nous de vivre dans une société qui, sous prétexte de respect des libertés individuelles, se montrerait très permissive en regard des discriminations raciales, tolérerait de criantes inégalités sociales, refuserait tout soutien spécial aux personnes handicapées ?

Toute loi civile comporte un certain rôle d'éducation et elle pointe du doigt les objectifs généraux que doivent viser les membres d'une société. Lorsqu'un État refuse de légiférer sur l'avortement, il manifeste indirectement son incapacité de définir comme un bien une vie humaine dont le processus de développement est déjà engagé, même si cette vie n'est pas encore totalement autonome. La loi n'obligerait évidemment aucune femme à procréer, mais elle manifesterait le souci collectif de la protection de la vie humaine dans la phase encore fragile de son développement intra-utérin.

Les personnes qui réclament une loi qui réglementerait l'accès à l'avortement ne cherchent donc pas nécessairement une protection ou une directive morale pour leur propre conduite. On peut espérer qu'elles ne visent pas non plus à semer malicieusement des obstacles sur la route de ceux qui ne partagent pas leur vision de l'existence. Mais que veulent-elles donc en s'inscrivant ainsi dans un débat où elles ne semblent avoir que des intérêts indirects ?

En répondant moi-même à cette question, je ne prétends pas parler avec autorité au nom de tous les gens qui revendiquent une loi pénale contre l'avortement. Je me contente d'exprimer ce qui m'apparaît justifier l'engagement dans le débat de gens de mon espèce (homme et célibataire au surplus). Il me semble qu'un consensus pourrait s'établir assez facilement sur le fait qu'un avortement n'est pas une intervention désirable; l'avortement constitue même un constat d'échec par rapport au vouloir de rayonnement et de promotion de la vie humaine d'une société dynamique.

Dans cette perspective, il serait souhaitable d'inviter la société désireuse de promouvoir la vie humaine à élaborer des lois visant à enlever des obstacles sociaux et économiques qui découragent un tel projet, au point où des femmes se sentent parfois acculées à vouloir interrompre leur grossesse. Comme corollaire de ces mesures positives, la société peut aussi vouloir déterminer les conditions précises où des avortements thérapeutiques pourraient être légitimement pratiqués.

L'indifférence des gouvernements vis-à-vis du sida

Faire des adolescents des sujets responsables plutôt que de les terroriser

LIBRE OPINION

ROBERT LORTIE

LE CONGRÈS mondial sur le sida est vieux de quelques semaines et, maintenant que la fièvre médiatique s'est estompée, il est peut-être bon de se poser quelques questions, en particulier en ce qui concerne le rôle des gouvernements.

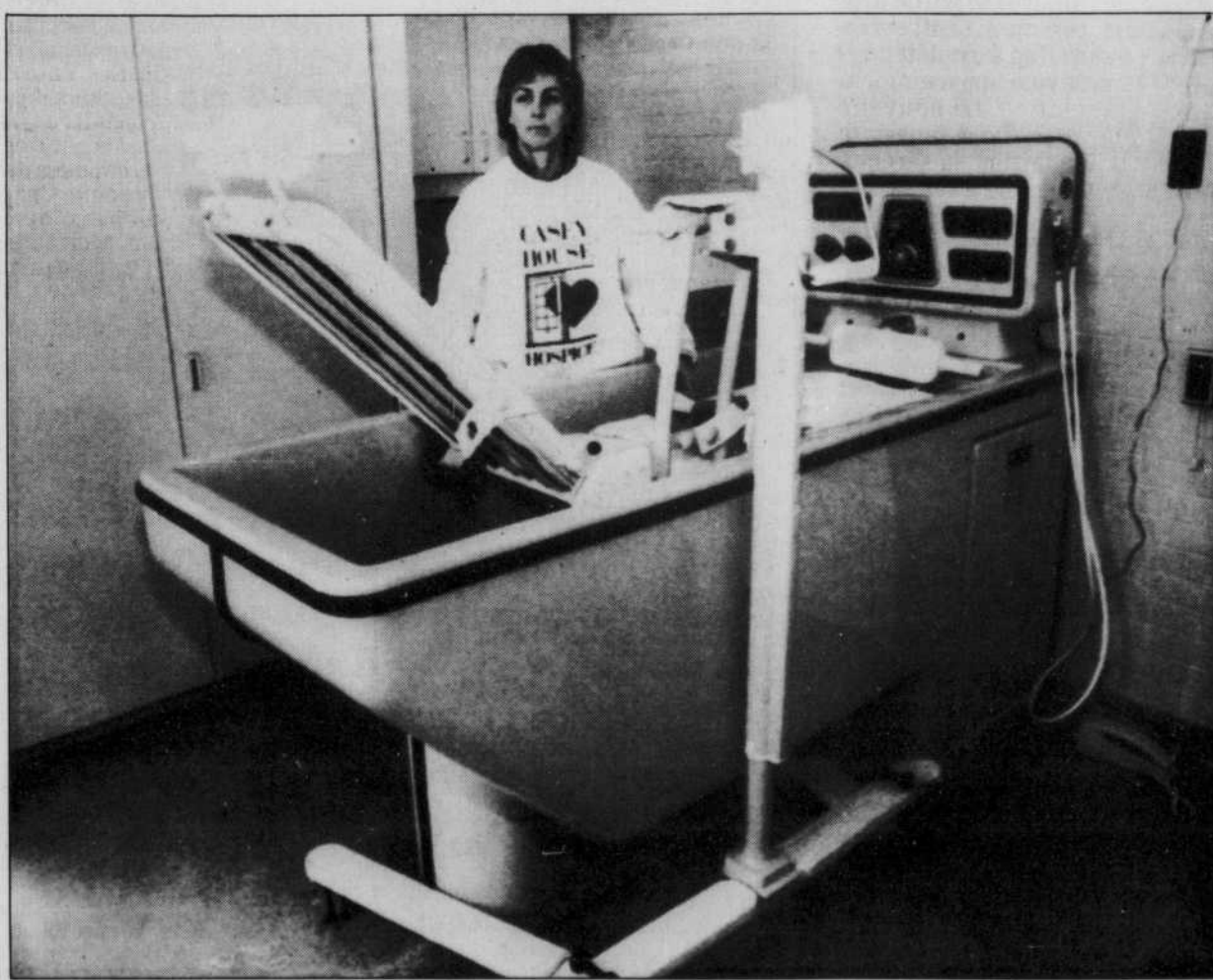
Le moins que l'on puisse dire est que la politique de l'autruche, adoptée par les gouvernements canadien et québécois, a été attaquée directement et de façon assez virulente. Les gens qui nous gouvernent, imprégnés de morale judéo-chrétienne, ont beau croire que le fléau s'attaque à des « marginaux », « déviants sexuels », « drogués de toutes façons suicidaires » et « quelques transfusés malchanceux », lorsqu'un de leurs proches sera atteint, il sera trop tard.

Le mode de transmission de la maladie ne nous permet pas de poser un jugement de valeur sur ceux qui la contractent. On ne peut que déplorer le fait qu'il permette une recrudescence de l'ostracisme que les gais subissaient déjà, se demander comment réagir face au problème posé par les adeptes de drogues intra-veineuses, et être terrifiés à la pensée des ravages causés lorsque les adolescents seront atteints. Ils sont à l'âge du « ça n'arrive qu'aux autres », « une fois, c'est pas dangereux », etc.; cela n'empêche pas une maladie comme le chlamydia d'être épidémique dans certains milieux.

Le déshonneur suprême

On pourrait disserter longtemps sur les causes possibles du malaise de nos dirigeants face à la situation, l'influence de leur éducation, la difficulté à accepter une révolution sexuelle qui les a dépassés. Combien d'adultes pensent que la maladie a au moins un bon côté : qu'elle fera tellement peur aux jeunes qu'ils arrêteront peut-être d'avoir des relations sexuelles « irresponsables », trop précoces et trop nombreuses ? Combien espèrent qu'elle empêchera leurs fils de sombrer dans l'homosexualité, déshonneur suprême ?

La raison officielle invoquée pour



Un accent trop marqué sur la recherche à court terme risque de freiner l'avancement des connaissances. La photo montre un bain tourbillon utilisé pour le traitement du sida.

justifier la lenteur de la mise en place de campagnes d'éducation est qu'on ne sait pas vraiment comment aborder la question, comment faire passer un message efficace. En cette époque où la publicité règne sur toute la société, où les campagnes électorales tiennent plus du marketing que de la politique, où l'on peut vérifier l'impact des messages publicitaires en préparation sur des publics témoins, comment peut-on affirmer une chose pareille ?

Pourquoi ne pas justement utiliser ces techniques pour élaborer une campagne efficace et instructive, visant à faire des adolescents des sujets responsables plutôt qu'à les terroriser. L'argument du coût est non seulement spécieux mais moralement ignoble.

Ces considérations ont déjà été en-

tendues, j'en conviens, mais il fallait les mentionner avant de parler d'un autre aspect du rôle des gouvernements, moins flagrant. Sans vouloir jouer les croque-mitaines, il faut dire que les conséquences auraient été beaucoup plus graves si l'épidémie s'était déclarée cinq ou dix ans plus tôt, et ce pour des raisons scientifiques. On doit en effet considérer comme un hasard incroyable le fait que la maladie apparaisse à grande échelle juste au moment où les techniques permettant de la combattre voient le jour dans les laboratoires de recherche.

La biologie moléculaire et l'immunologie ont fait des progrès énormes ces dernières années et on fait maintenant en quelques jours des opérations qui prenaient des semaines il y a quelques années. Les pas de

géants dans la compréhension de la maladie, que les médias constatent à chaque conférence annuelle, tout en déplorant l'absence de vaccin, n'auraient pas pu être faits 10 ans plus tôt. Plus grave encore, on n'aurait pas pu produire rapidement et en quantité suffisante les tests nécessaires au dépistage du virus dans le sang et ses dérivés destinés aux transfusions et au traitement des hémophiles.

Pourquoi parler du rôle des gouvernements à ce sujet ? Les progrès scientifiques mentionnés précédemment sont largement tributaires de la recherche effectuée dans les laboratoires universitaires et gouvernementaux, financés en majorité par les deniers publics. Tout va donc pour le mieux, pourrait-on penser, les gouvernements et leurs organis-

mes subventionnaires ont joué leur rôle.

Ce n'est pas si simple. En effet, la recherche scientifique forme un tout, les découvertes effectuées dans une discipline sont souvent plus importantes sous forme d'applications dans une autre discipline. Or, nous assistons actuellement à l'établissement de politiques de financement traduisant une volonté évidente de favoriser les applications à très court terme, souvent commerciales et génératrices de profits. Ce faisant, on risque de diminuer la probabilité de ces découvertes a priori « inutilisées » dont les applications se révèlent par la suite importantes.

Des recherches à long terme

La sacro-sainte « market-pull-research », chère aux néo-libéraux qui nous gouvernent, a des avantages et des inconvénients. Parmi les avantages, on peut citer une meilleure utilisation des fonds publics, ou du moins un espoir qu'une plus grande partie de ceux-ci sera utilisée à générer une certaine prospérité économique, dont la répartition équitable des fruits, tant géographique que sociale, reste de toutes façons à faire. Malheureusement, nous ne savons pas quel sera le sida de demain, quelle sera sa nature — infectieuse, environnementale — ni quelles en seront les causes. Nous ne devons pas nous priver des moyens de diagnostiquer et de faire face, surtout si on considère que l'espèce humaine pourrait en être l'unique responsable.

Une trop grande orientation de la recherche vers des applications économiquement rentables à court terme risque non seulement de freiner l'avancement nécessaire des connaissances mais aussi de faire perdre leur indépendance aux chercheurs. Ça ne rapportait rien de mesurer l'épaisseur de la couche d'ozone ou d'étudier l'influence de l'acidité des précipitations sur la flore. Même si on ne peut préjuger de l'impact final de ces phénomènes, on doit se féliciter d'avoir pu en prendre conscience.

Qu'arrivera-t-il le jour où la majorité des chercheurs universitaires tireront une partie de leurs fonds de recherche de collaboration avec l'industrie ? Il s'en trouvera sans doute quelques-uns pour mordre la main qui les nourrit, mais les marginaux ont toujours tort.

Trois ans après, la vie ne veut pas reprendre à Tchernobyl

Jean-Paul Dufour
du journal Le Monde

Trois ans après la catastrophe, une vie normale n'est toujours pas possible en Biélorussie, où les autorités demandent l'évacuation de 106,000 personnes supplémentaires.

« L'ARMÉE a déjà décontaminé plusieurs fois certains villages. Mais c'est comme si l'on essayait de creuser un trou dans l'eau : Au bout de deux mois, la radioactivité est aussi importante qu'avant le passage des soldats. » Cette confiance d'un responsable soviétique au professeur Pierre Pellerin, directeur du SCPRI (Service central de protection contre les rayonnements ionisants) français, témoigne de l'ampleur du problème qui se pose aux responsables de Biélorussie, la République d'URSS la plus touchée après la catastrophe de Tchernobyl. Trois ans après l'accident, le parlement régional vient de demander à Moscou le déplacement de 106,000 personnes (Le Monde du 1er août). Soit presque autant que le nombre d'habitants évacués de la « zone interdite » autour de la centrale, après l'accident (135,000).

Les retombées du réacteur en feu (du césium 137 surtout, dont la radioactivité diminue très lentement) ont contaminé environ 20 % de la Biélorussie. Une contamination par taches, en « peau de léopard », dont la carte a été difficile à établir, et n'a été publiée qu'en février dernier. La zone la plus atteinte est située entre Moghilev et Gomel, et certains villages touchés se trouvent à plus de 300 kilomètres au nord de Tchernobyl. Se basant sur les recommandations de la CIPR (Commission inter-

naionale de protection radiologique), les autorités soviétiques ont décidé de fixer à 35 rems (1) pour une vie humaine de soixante-dix ans la limite maximale de radiations à partir de laquelle les habitants doivent être évacués. Pour maintenir ce seuil, 905 millions de roubles (9,05 milliards de francs au change officiel) ont été dépensés. Mais cela ne suffit apparemment pas, et, selon les autorités biélorusses, le maintien sur place des populations exigerait un effort financier supérieur à 10 milliards de roubles, le coût estimé d'une évacuation totale de la zone la plus contaminée.

« On peut toujours respecter une telle norme, explique le professeur Pellerin. La question est : à quel prix ? Cela implique en effet que les habitants ne peuvent pas consommer ni vendre la production de leurs champs et jardins. Qu'ils doivent limiter à deux heures par mois leurs promenades dans les forêts, trop contaminées, presque impossibles à nettoyer, et d'où les poussières radioactives reviennent polluer les villages au moindre coup de vent. Est-il envisageable de vivre pendant soixante-dix ans avec de telles contraintes ? » s'interroge-t-il.

La question est d'autant plus cruciale que, si l'on en croit la presse soviétique, les habitants ont les plus grandes difficultés à suivre les recommandations des spécialistes. La « zone de contrôle permanent » biélorusse englobe quatre-cent-quinze villages des districts de Gomel et de Moghilev. Chacune des 103,000 personnes qui y vivent reçoit une aide de 30 roubles par jour et une prime de 25 % sur le salaire. Cet argent est destiné à compenser l'achat de nourriture « propre ». Mais l'intendance a souvent du mal à suivre. « Certaines

commandes d'État n'ont pas encore été réalisées, comme les cabines étanches pour les tracteurs, les appareils de contrôle et de mesure de radioactivité, les produits chimiques pour la neutralisation du sol contaminé », se plaint M. Kovalev, président du conseil des ministres de Biélorussie, dans une interview publiée en février dernier par la Pravda. Et puis, ajoute-t-il, il est très difficile de limiter l'extension de la zone contaminée : « Nous labourons profondément la terre (pour « enterrer » la radioactivité), tandis qu'à côté il y a des routes non goudronnées, et la poussière transporte les radionucléides. Nous nous chauffons avec de la tourbe et du bois » et, avec la fumée, nous dispersons la radioactivité sur des territoires déjà nettoyés. Nous produisons des milliers de tonnes de blé « sale » et, ensuite, nous ne savons pas quoi en faire. » Le problème se double d'une polémique autour des conséquences médicales sur la population.

« La structure générale des maladies n'a pas changé en 1988 pour la population des districts de Gomel et de Moghilev. Le niveau de mortalité infantile durant les trois dernières années a une tendance nette à diminuer, aussi bien dans ces districts que dans les quatorze régions sous surveillance.

« L'accroissement de maladies par tumeurs malignes ne diffère pas pour la période 1986-88 de la dynamique de croissance observée sur plusieurs années », affirme M. Kovalev dans la Pravda. Ces propos rassurants sont contestés par certains responsables, scientifiques ou journalistes soviétiques. Selon ces derniers, on constaterait une augmentation importante du nombre des cataractes, des ané-

mies infantiles et des affections de la thyroïde. Les Nouvelles de Moscou ont évoqué en février dernier un doublement de la moyenne annuelle de maladies cancéreuses, et notamment de cancers de la lèvre et de la cavité buccale » dans certaines régions d'Ukraine.

Le professeur Pellerin, qui faisait partie — avec MM. Dan Beninson, président de la CIPR, et Peter Waight, spécialiste des radiations de l'OMS — d'une mission d'experts internationaux qui a visité les zones les plus contaminées en juin dernier (2), s'élève contre les « tendances au sensationnalisme » d'une partie de la presse soviétique. « Les responsables et même certains scientifiques soviétiques n'ont pas tous un niveau de connaissance suffisant pour comprendre la situation, et ils cèdent parfois à la phobie de radiations », dit-il. Selon lui, « il n'y a ni urgence ni problème sanitaire », et la demande d'évacuations supplémentaires des autorités biélorusses relève de raisons sérieuses, mais purement « socio-économiques ».

La limite des 35 rems pour soixante-dix ans fixée par les Soviétiques semble « très raisonnable » au professeur Pellerin. « Dans certaines régions du Massif Central ou d'Inde, la radioactivité naturelle provenant des roches est supérieure à celle que subissent les habitants des zones contaminées de Biélorussie », affirme-t-il. Un optimisme que contestent les membres du GSIEN (Groupe de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire) (3), qui rappellent les estimations de certains experts selon lesquelles 30,000 à 40,000 personnes pourraient mourir dans les soixante-dix ans à venir, en

Ukraine et en Biélorussie, de cancers induits par la radioactivité due à l'accident. Vieille querelle de normes entre pro et anti-nucléaires. Un débat passionné, non dénué de perversité de part et d'autre, et qui ne risque pas d'être réglé de sitôt : ces chiffres portent en effet sur une population de soixante-quinze millions d'habitants, et — hormis le cas de quelques cancers très rares facilement repérables — l'estimation la plus pessimiste entraînerait un accroissement de la mortalité par cancers inférieur aux marges d'erreur des statistiques les plus précises, donc probablement indécelable.

Il est vrai qu'une radiographie médicale longue ou la radioactivité naturelle peuvent éventuellement se révéler aussi dangereuses que les retombées de Tchernobyl en Biélorussie. Mais il s'agit dans le premier cas de radioactivité « choisie » parce que utile, ou inévitable, et, dans le second, de radiations accidentelles venant s'ajouter aux précédentes, et qui auraient pu être évitées. Quelle est la nocivité exacte de ces « faibles doses » ? Les scientifiques ignorent pour l'instant, mais estiment pour la plupart qu'il n'y a sans doute pas de seuil minimal en deçà duquel l'effet sur les cellules du corps est nul. Les normes actuelles, basées sur des études statistiques de la population d'Hiroshima, doivent donc être considérées comme un seuil de « danger acceptable » plutôt que comme des « doses inoffensives ». Et si les conséquences de Tchernobyl entraînent leur révision à la baisse, ce sera sans doute pour des raisons plus « politiques » que scientifiques.

Cette catastrophe n'en reste pas moins — sur le plan de la radioacti-

vité induite — l'accident nucléaire le plus important de tous les temps, Hiroshima et Nagasaki inclus. Elle passionne les experts du monde entier, qui étudient toutes ses conséquences avec beaucoup d'attention pour en tirer des enseignements sur les plans sanitaire ou de l'environnement. « Je pense qu'un tel accident est impossible en France, affirme prudemment le professeur Pellerin. Il n'empêche, ajoute-t-il, que les Soviétiques nous fournissent là une expérience extraordinaire qui pourrait être transposée chez nous. »

(1) Les unités de mesure des radiations les plus courantes sont le becquerel, le rad et le rem. Le becquerel mesure la radioactivité émise par la source : 1 becquerel équivaut à l'énergie d'une désintégration d'atome par seconde (autre unité, le curie : 1 curie = 37 millions de becquerels). Le rad mesure la dose de radioactivité reçue par l'environnement (autre unité, le gray : 1 gray = 100 rads). Le rem est l'équivalent biologique du rad, il tient compte du fait que les différentes sortes de rayonnements (alpha, bêta, gamma) ont des capacités variables de pénétration dans le corps (autre unité, le sievert : 1 sievert = 100 rems).

(2) Le répertoire téléphonique du SCPRI (39-76-38-38) diffuse un court exposé sur « les raisons des nouvelles évacuations » après Tchernobyl.

(3) Le dernier numéro de la Gazette nucléaire, organe du GSIEN (2, rue François-Villon, 91400 Orsay), est consacré à un dossier intitulé « Tchernobyl, trois ans après », analyse commentée de la presse soviétique sur le sujet.



Robert Bourassa a refusé de se plier aux caprices des photographes qui voulaient le voir mordre dans épi de maïs, hier dans Saint-Laurent.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Bourassa

« Pour moi, ce serait une surprise que l'accord ne soit pas ratifié », a-t-il ajouté. Ce serait même l'une des plus désagréables de sa carrière, a-t-il encore reconnu.

M. Bourassa a montré qu'il ne prenait pas au sérieux la menace de certaines provinces de faire volte-face. À Terre-Neuve, le gouvernement de Clyde Wells, qui a succédé à celui de Brian Peckford, signataire de l'accord, a laissé planer des doutes à ce sujet.

« Je serais étonné qu'une province ayant ratifié l'accord renverse sa décision », a dit M. Bourassa, selon qui « les arguments contre l'accord ne semblent pas difficiles à réfuter. » Le rejet de cette entente provoquerait « l'impasse constitutionnelle totale », a dit M. Bourassa. Se faisant menaçant, il précise que les changements constitutionnels, comme la réforme du Sénat, réclamés par d'autres provinces, ne pourraient se faire sans l'approbation du Québec.

M. Bourassa a par ailleurs répété que la loi 178 ne sera pas modifiée. Plus tard, à Saint-Laurent, un comté dont la moitié des électeurs ne sont pas francophones et où le nouveau Parti Égalité a promis de lui livrer une chaude lutte, le premier ministre a affirmé que plusieurs citoyens anglophones lui disaient ne pas approuver cette loi, mais « comprendre pourquoi il l'avait adoptée. »

« J'ai parfois l'impression que le débat est strictement limité à la question de l'affichage extérieur, dit-il. Mais il y d'autres aspects intéressants pour la communauté anglophone et je suis certain que ceux de mon comté et de la communauté sont intéressés par les questions économiques et financières. »

Après avoir inauguré son local électoral, M. Bourassa s'est rendu à une épluchette de maïs au centre sportif de Saint-Laurent, où il s'est laissé photographier avec un bébé naissant dans les bras.

Les parents de l'enfant insistaient pour que le premier ministre prenne contre lui le bébé né... le 24 juin.

Les photographes ont eu moins de succès quand ils ont tenté de convaincre le chef libéral de se laisser croquer dévorant un épi.

Aujourd'hui, M. Bourassa dressera devant la presse le bilan économique de son gouvernement.

◆ Lincoln

Dans son récent rapport sur Saint-Basile-le-Grand, le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage, a effectivement reproché au gouvernement de s'être fait prendre au dépourvu et de s'être retrouvé coincé par sa propre bureaucratie dans un domaine aussi critique pour la sécurité publique et environnementale. Pourtant, dès 1986, M. Lincoln était on ne peut plus clair :

« On peut douter, écrivait-il au cabinet provincial, que les organismes actuellement en place disposent des ressources et de l'expertise pour faire face à des accidents majeurs du type de Bhopal. De plus, il existe un manque de concertation des ministères et organismes provinciaux (Environnement, Protection civile, Commission de santé et de sécurité au travail, ministère de la Santé et des Services sociaux, responsables des divers aspects liés à de tels accidents. Par exemple, concluait M. Lincoln, il n'est pas clair actuellement de qui relèverait la coordination des opérations en cas de rupture d'un réservoir et d'émission d'un nuage de gaz toxique. »

L'urgence de passer à l'action se justifiait, selon M. Lincoln, par le « potentiel de risque significatif » affiché présentement par certains secteurs industriels comme ceux de Gentilly et de l'Est de la métropole ou, donnait-il en exemple, l'éventualité très réelle d'incendies de BPC comme celui de l'IREQ en 1984. Les \$6 millions qu'Hydro-Québec a dû consacrer à la décontamination de son institut de recherche, ajoutait le ministre, mettent « en évidence l'intérêt qu'il y aurait à les prévenir, ne serait-ce que par leur importance sur le plan économique. »

Le délai de deux ans qui s'est écoulé entre la proposition de M. Lincoln et la première réunion du co-

mité interministériel s'expliquerait en grande partie par le désir de certains ministères et mandarins de préserver pouvoirs et sphères d'influence dans le nouveau domaine de la prévention environnementale.

« La proposition de l'Environnement deviendra à l'issue de longues palabres la proposition conjointe de plusieurs ministères et organismes, comme la Protection civile, qui tenaient ainsi à marquer qu'ils ne cédaient pas un pouce de leur leadership dans un domaine où ils se disent investis de pouvoirs même s'ils les exercent peu. En compromis, on a offert la première présidence annuelle du comité au ministère de l'Environnement... », raconte un haut fonctionnaire au fait du dossier.

M. Lincoln n'avait visiblement pas prévu que son projet s'enliserait à ce point lorsqu'il a invité en décembre 1986 tous les ministériels à « se préoccuper du risque réel des catastrophes écologiques ».

« Le vieillissement des industries et leur accroissement en nombre, affirmait-il dans son mémoire au cabinet, font que la fréquence de ces accidents tend à s'accroître. Dans ce contexte et compte tenu de l'importance accordée par les médias à ces accidents, il y a lieu de penser que la population accepterait mal qu'un gouvernement ne se préoccupe pas de prévenir de tels accidents. »

« Bien qu'aucune catastrophe de l'ampleur de Bhopal ou Mexico ne soit survenue jusqu'à présent au Québec, ajoutait M. Lincoln, la province n'est pas à l'abri de ce genre d'accident. Certaines zones regroupant des activités particulièrement dangereuses ou des concentrations d'installations industrielles peuvent présenter un potentiel de risque significatif, comme le réacteur nucléaire de Gentilly, les industries de Montréal-Est, etc. »

Les nouvelles industries posent moins de problèmes que les anciennes, indiquait M. Lincoln à ses collègues, car la loi de l'Environnement lui permet d'exiger des « analyses de risques plus ou moins exhaustives » lors de l'implantation d'usines comme « Nordk Hydro à Bécancourt, NL Chem à Varennes ou le futur incinérateur de BPC de la province. À noter que ces études d'impacts ou de risques publics ne sont jamais rendues publiques par le ministère de l'Environnement, ni discutées en audiences publiques car la partie du règlement sur les études d'impacts portant sur cette question attend d'être promulguée depuis des années.

Là où le Québec est vraiment « mal préparé pour prévenir et réagir adéquatement en cas de catastrophe majeure », c'est dans le cas des entreprises plus anciennes, affirmait M. Lincoln. En effet, même si les lois de l'Environnement et de la Protection de la santé publique permettent de décréter un état d'urgence dans certaines situations, déplorait le ministre, « le gouvernement ne possède pas de politique intégrée de prévention et de réponse à de telles catastrophes. »

Et pourtant, notait M. Lincoln, « l'approche la plus efficace et la moins coûteuse » est sans contredit la prévention.

Deux ans et demi plus tard, devait commencer la saga des BPC de Saint-Basile dont la facture de \$30 millions semble condamnée à s'allonger de mois en mois...

◆ Parizeau

parer la souveraineté du Québec. » En pleine forme, M. Parizeau n'a eu aucune difficulté à fouetter l'ardeur de ses troupes qui se sont repues de ses flèches contre les libéraux : « Ce n'est pas la rouille qui s'installe dans le bazon, mais c'est les trous qui apparaissent », a-t-il ainsi lancé en pointant du doigt l'usure du pouvoir qui affecte ce gouvernement qui après quatre ans voit huit de ses ministres quitter.

Cette usure est encore plus manifeste quand on regarde la relève, a aussi dit M. Parizeau, qui s'est alors moqué de l'arrivée de William McGrover dans le comté de Westmont

où il revient après 16 ans à Washington.

« Le libre-échange, je veux bien, mais ça ne veut pas dire qu'il faut aller chercher ses candidats aux États-Unis », a-t-il lancé.

L'inertie du gouvernement Bourassa pendant ces quatre dernières années a été aussi prise à partie par M. Parizeau qui a reproché d'avoir remis le sort du Québec dans les mains du fédéral pour une série de questions capitales. C'est rendu qu'on lie la construction de routes au Québec à la participation du fédéral alors qu'on sait qu'à Ottawa règne « un gouvernement de cassés », a-t-il dit.

Une des plus graves conséquences de cette inertie a trait avec la création de la taxe de vente fédérale. Le gouvernement Bourassa a mûffé toute cette affaire, au point que c'est devenu une cause perdue à ses yeux.

Élu premier ministre, M. Parizeau ne voit pas comment il pourrait réparer les dégâts causés. Pendant deux ans, on a laissé faire. Il est trop tard. « Il n'y a qu'à Fatima que les miracles existent », dit-il. Pour sa part, il prendrait le gouvernement fédéral autrement, « à des endroits un peu plus vulnérables. »

Aussitôt élu, le Parti québécois ne tarderait pas à prendre le gouvernement fédéral de front. Sur la question de la politique familiale, indique-t-il, en rappelant que la plateforme péquiste propose une récupération par le Québec de tous les pouvoirs dans ce secteur et dans le secteur de la main-d'œuvre, de la langue et de la culture et du développement régional.

D'aucune façon, le chef péquiste ne craint un refus d'Ottawa d'ouvrir des négociations avec le Québec. « Notre élection va être un signal extraordinaire. Il est évident qu'ils nous attendront pas avec un tapis rouge mais ils vont nous attendre », a-t-il dit.

Cette réunion du Conseil national, outre que d'approuver la plateforme électorale du parti, visait par ailleurs à mettre en place divers éléments du dispositif de la campagne. En premier lieu, on devait approuver le lancement d'une campagne spéciale de financement avec comme objectif \$15 million. C'est la somme qui manque au Parti québécois pour avoir suffisamment d'argent pour atteindre ses objectifs.

La majeure partie de cet argent servira à réaliser la campagne de publicité que le parti prévoit mener au coût de \$800,000. Reprenant le thème « Je prends parti pour le Québec », il s'agira d'une campagne agressive. Sans aller aussi loin que le Parti libéral fédéral lors de la dernière campagne, le gouvernement Bourassa sera directement pris à partie, indique-t-on.

◆ Irlande

a-t-il déclaré aux journalistes avant de s'éloigner, entouré d'une escorte de soldats et de policiers.

Interrogé par l'AFP, le vice-président du Sinn Féin, Martin McGuinness, a souligné de son côté « l'opposition totale de son mouvement à un règlement politique interne du problème nord-irlandais » souhaité par le gouvernement britannique, via la « dévolution » de ses pouvoirs à une assemblée régionale élargie.

« Les Britanniques ne réagiront qu'à la lutte armée menée par l'IRA », a-t-il ajouté, estimant qu'« un jour ou l'autre, ils devront quitter l'Irlande ».

C'était aussi le message proclamé sur des dizaines de banderoles dans le défilé, auquel s'étaient jointes des délégations du mouvement britannique. « Les troupes dehors », de l'organisation de soutien américaine No-rail et de partis d'extrême-gauche venus de la république d'Irlande.

Samedi, les protestants ont également manifesté et leur défilé a dégénéré dans la nuit en affrontements avec les forces de l'ordre.

Des cocktails Molotov ont été lancés par des manifestants qui s'en

sont pris aux forces de l'ordre. Selon le Royal Ulster Constabulary, la police locale, les policiers ont dispersé les quelque 200 émeutiers à coups de matraque sans faire apparemment de blessés.

Le défilé des Apprentis de samedi marquait le 300e anniversaire de la levée du siège de la ville par le roi catholique Jacques II. Les protestants commémoraient surtout l'arrivée dans la province des troupes britanniques, provoquée trois jours plus tard par la même manifestation en 1699.

À l'époque, les protestants avaient répliqué aux jets de pierres en se livrant à des dévastations dans les quartiers catholiques de Londonderry. Au grand dam de l'IRA, les soldats britanniques avaient été accueillis en salueurs par la population catholique. Leurs rapports devaient se tendre ultérieurement. La quasi-guerre civile en Irlande du Nord a fait depuis 1969 plus de 2,700 morts, parmi lesquels 80 % de civils.

La violence a même failli toucher le premier ministre britannique Mme Margaret Thatcher en 1984. Lors du congrès annuel de son parti à Brighton, une bombe placée par l'IRA, dévastait une partie de l'hôtel où elle logeait.

Aujourd'hui, les catholiques doivent à leur tour manifester avec à leur tête l'égérie de la lutte pour l'indépendance, Bernadette Devlin, emprisonnée en 1970.

La tension est montée d'un cran après le décès d'un catholique de 15 ans, Seamus Duffy. Il avait été tué, mercredi, par une balle en plastique tirée par la police lors d'incidents provoqués par des sympathisants de l'IRA qui brûlaient des drapeaux britanniques.

Mais les amis et parents du jeune garçon démentent sa participation aux troubles, ajoutant qu'il rentrerait simplement chez lui après avoir été témoin des incidents.

◆ BPC

même.

Hier, le Toronto Star rapportait que le Obukhova tenterait de décharger ses BPC dans un autre port britannique ou qu'il les transborderait sur un autre navire qui se chargerait de les faire rentrer en Grande-Bretagne en déjouant le blocus.

Le capitaine Abalacov n'a pas expliqué le changement d'attitude des armateurs face à cet imbroglio. Il ne savait pas non plus ce qui adviendrait du deuxième envoi de 15 conteneurs de BPC de Saint-Basile qui est en route vers Liverpool.

Les résidents du sud du Pays de Galles, surtout ceux vivant à proximité de l'usine Rechem de Pontypool, de même que les responsables de Greenpeace se réjouissent de la tournure des événements. De part et d'autre, on se préparait à une im-

sante manifestation pour empêcher les BPC d'être déchargés à Liverpool.

14 août par la PC et l'AP

- 1988 : le constructeur automobile Enzo Ferrari meurt à Modena à l'âge de 90 ans.
- 1987 : publication d'un livre blanc par lequel le président autrichien Kurt Waldheim entend se disculper des accusations de complicité de crimes de guerre lancées contre lui.
- 1986 : une voiture piégée explose à proximité d'un hôpital, à Bayruth-Est : 19 morts, 98 blessés.
- 1985 : mort de l'actrice et comédienne française Marie Bell, à l'âge de 85 ans; le chanteur canadien Tommy Common se suicide à Calgary à l'âge de 51 ans.
- 1984 : le Maroc et la Libye signent un traité instituant une union des États.
- 1979 : une tempête fait 18 morts parmi des concurrents de la course à la voile du Fastnet.
- 1975 : le président Mujibur Rahman est tué au cours d'un putsch au Bangladesh.
- 1974 : Robert Stanfield annonce son intention de quitter la direction du Parti conservateur fédéral et la politique.
- 1972 : la Soquem découvre un gisement de sel aux Îles-de-la-Madeleine.
- 1968 : des inondations en Inde font plus de mille morts en sept jours.
- 1959 : Canadair reçoit un contrat de 91 millions de dollars pour le programme des chasseurs Starfighter CF-111.
- 1956 : mort de l'auteur dramatique allemand Bertolt Brecht, à l'âge de 58 ans.
- 1950 : sept personnes meurent quand un incendie ravage le navire-croisière Québec à Tadoussac.
- 1945 : le maréchal Philippe Pétain est condamné à mort pour collaboration avec l'Allemagne nazie (la peine sera commuée en détention à vie).
- 1934 : le brasseur millionnaire John Labatt est enlevé dans le sud de l'Ontario. Il sera libéré trois jours plus tard.
- 1932 : clôture des Jeux olympiques de Los Angeles.
- 1861 : le quart de la ville de Montréal est inondé.
- 1733 : début de la guerre de succession de Pologne : la France soutient Stanislas Leszczyński, tandis que la Russie et le Saint-Empire appuient l'électeur de Saxe Alexandre Trois.
- Ils sont nés un 14 août : le romancier et dramaturge anglais John Galsworthy (1867-1933); le physicien allemand Richard von Krafft-Ebing (1840-1902); le chanteur David Crosby (1941-); l'actrice Susan St. James (1946-).

Donnez généreusement
LE CANCER AGIT... RÉAGISSEZ!

SOCIÉTÉ
CANADIENNE
DU CANCER

CANADIAN
CANCER
SOCIETY

